bulletin municipal de

Lissieu

JUIN 2013 / N°66

REFRIGERATION & CLIMATE
COMPONENTS SOLUTIONS
« MADE IN LISSIEU »

Carly

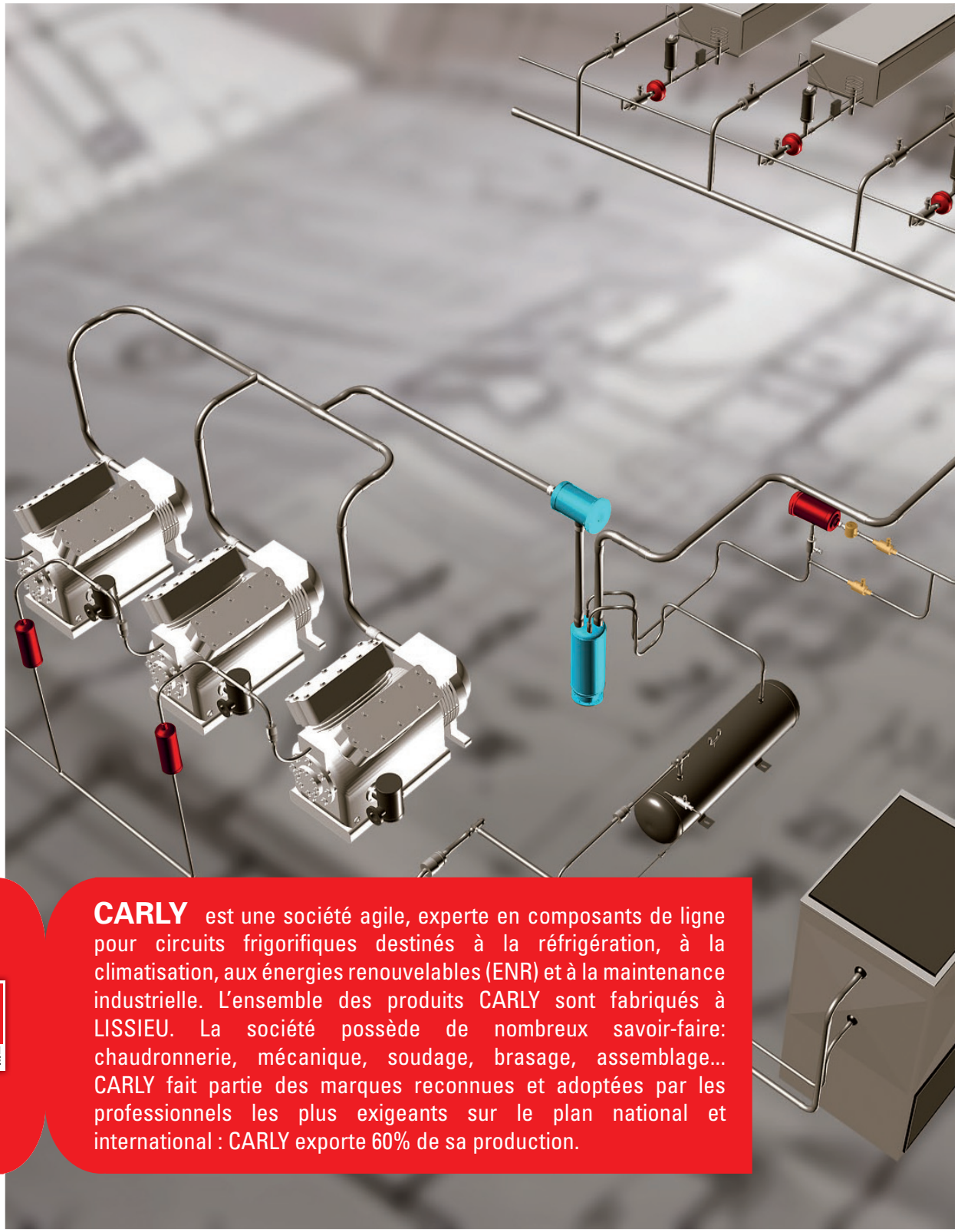

CARLY est une société agile, experte en composants de ligne pour circuits frigorifiques destinés à la réfrigération, à la climatisation, aux énergies renouvelables (ENR) et à la maintenance industrielle. L'ensemble des produits CARLY sont fabriqués à LISSIEU. La société possède de nombreux savoir-faire: chaudronnerie, mécanique, soudage, brasage, assemblage... CARLY fait partie des marques reconnues et adoptées par les professionnels les plus exigeants sur le plan national et international : CARLY exporte 60% de sa production.

FABRICATION FRANÇAISE

CARLY - www.carly-sa.fr - info@carly-sa.com

sommaire

MAIRIE DE LISSIEU

75 Route Nationale 6
69380 Lissieu
Téléphone : 04 78 47 60 35
Fax : 04 78 47 39 20
mairie@lissieu.fr
Site internet : *www.lissieu.fr*

HORAIRES

Lundi : 13h30 à 16h30.
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Mercredi : 8h30 à 12h.
Samedi : de 9h à 12h.
Horaires d'été (1er juillet - 30 août) :
Lundi et vendredi :
8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.
Mardi, mercredi, jeudi :
de 8h30 à 12h.
Samedi : 9h à 12h
(fermé en août).

Une permanence est assurée par un adjoint chaque samedi de 11h à 12h ou sur rendez-vous.

INFOS PRATIQUES

> Centre Technique Municipal :
04 78 47 62 10
> Groupe scolaire de Montvallon :
Tél./fax : 04 78 47 64 89
> Ecole primaire de Bois Dieu :
04 78 47 00 20
> Ecole maternelle de Bois Dieu :
04 78 47 65 31
> Les petits Canaillous, de Bois Dieu :
04 78 47 03 79
> Les Canaillous, du bourg :
04 78 47 68 57
> Agence postale :
04 78 47 06 07
Lundi : 10h / 12h.
Du mardi au samedi : 9h / 12h.
Départ du courrier 15h45 en semaine.
Départ du courrier 11h15 le samedi.

éditorial p.3

votre mairie p.4
Votre conseil municipal p.4
Démarches administratives p.5
Personnel communal p.6

le Grand Lyon p.10
Information, intervention p.10

finances communales/budget p.11
Budget 2013

les travaux du conseil p.11
Commission grands projets p.12
Commission bâtiments communaux p.14
Commission urbanisme p.16
La transeuropéenne A 89 p.19
Commission réseaux et assainissement p.20
Commission voirie p.21
Commission espaces verts et embellissement p.22
Commission environnement p.26
Commission petite enfance p.28
Commission scolaire p.29
C.C.A.S. p.30
Commission information et communication p.30
Commission développement économique p.31
Commission culture p.32

retour sur l'histoire... p.34

la vie de la commune p.36
Les écoles de Lissieu p.36
Les crèches de Lissieu p.38
Les sapeurs-pompiers p.39
La paroisse Saint-Pierre, Saint-Paul en Val d'Azergues p.41
Ça s'est aussi passé à Lissieu p.42

les associations p.45
Forum des associations • A.D.E.L. p.45
A.D.M.R. • La Clôtre en fête p.46
A.P.E. de Montvallon • A.A.E.L.B.D p.47
La cavalerie lissiloise • Association des familles p.48
Association des anciens combattants (F.N.A.C.A.) • Lissieu solidarité p.49
Club amitiés rencontres • Société de chasse de Lissieu p.50
Lions Club Val d'Azergues • Lyon Vinum p.51
Amicale des sapeurs-pompiers • Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.) p.52

a.s.c.m.o. p.53
Sports p.54
Culture et loisirs p.58

divers p.62

Le bulletin est imprimé sur du papier 100% recyclé, oxygène 115 gr, sauf couverture.

Bulletin municipal de Lissieu N°66 - JUIN 2013.

Diffusion gratuite - Reproduction et vente interdites.
Directeur de la publication : Jean-Louis Schuk, maire. Rédacteur en chef : Françoise Cohendet, adjointe à la communication. Rédaction et photos : commission communication, responsables de commissions, associations, Le Progrès, Le Patriote Beaujolais, Julie Vinot. Photo de couverture : Robert Rustant. La rédaction tient à remercier les entreprises, commerçants et artisans qui, par leur soutien, ont contribué à la réalisation de ce bulletin. Elle invite les lecteurs à leur faire confiance pour leurs produits ou leurs prestations. Photo de couverture : Robert Rustant.

Conception et réalisation : **3d imprimerie** - 69250 Neuville-sur-Saône, 04 78 91 31 12.

retour en images

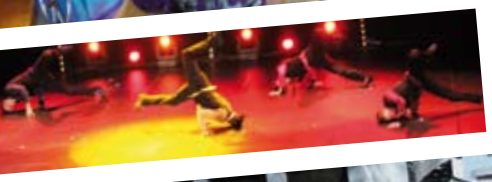

Jean-Louis Schuk,
MAIRE DE LISSIEU

Chers Lissiloises et Lissilois,
Dans cet éditorial, je souhaite aborder trois sujets fort différents qui illustrent bien l'évolution de notre commune.
Tout d'abord la rénovation et l'agrandissement de la mairie qui, vous le savez, a été construite en 1 905 (le fronton en témoigne),

Hormis le transfert des écoles de la mairie vers le nouveau groupe scolaire de Montvallon en 1991, le bâtiment a traversé un siècle sans grande transformation et pourtant nous sommes passés de 544 habitants en 1 906 à 3 279 habitants en 2010.
Durant ces dernières années, nous avons privilégiés les équipements structurants. Mais nous savons combien la proximité est nécessaire, la mairie reste le vrai point de contact décentralisé au plus près des citoyens.

Nous devons donc poursuivre, améliorer le fonctionnement et l'organisation du service public, permettre aux salariés de travailler dans de bonnes conditions, développer de nouveaux outils de communication, vous assurer un accueil de qualité avec toute la confidentialité que cela requiert et donner aux élus les moyens de travailler dans des espaces dédiés.

La métropole ou l'intercommunalité sont des outils au service des communes, elles ne doivent pas tendre à la suppression de l'échelon communal.
C'est pour cela que nous voulons donner plus de service au public et de proximité dans ce projet.
Ensuite, avec la naissance du Lissiaco, la commune de Lissieu s'est dotée d'un véritable outil culturel et festif.
Respectueux du site et de notre histoire, ce bâtiment s'intègre dans le tissu urbain du cœur de village.
Sobre avec des composantes environnementales et ses façades en pierre dorée, il est en totale harmonie avec nos Tours.
Riche de sa vie associative, Lissieu a toujours connu une forte activité culturelle sans pour autant en avoir les moyens.
Tout reposait sur le bénévolat, ce qui est encore le cas actuellement.
Depuis 2011, une nouvelle dimension culturelle est accessible aux Lissilois(es).

Par la mise à disposition de diverses structures, l'organisation d'animations et le soutien de toutes les associations, la municipalité dynamise la vie communale et favorise l'accès de tous à la culture.

La politique culturelle municipale se décline également indirectement par la vie associative. En effet, la commune soutient les associations de Lissieu en mettant à leur disposition gratuitement des bâtiments municipaux, ce qui leur permet de se réunir et de proposer des actions festives ou culturelles pour animer notre village.

Enfin, dans un contexte économique atone, sans tonicité, il faut souligner la volonté d'entreprendre des entreprises de Lissieu. Il leur faut du courage pour créer, développer, construire une entreprise, savoir manœuvrer dans la tempête, anticiper pour un meilleur futur.

Dans les parcs tertiaires de Bois Dieu, dans les zones économiques des Favières et de Braille, c'est cet esprit entrepreneurial qui crée de la richesse, qui fait vivre commerces et sous-traitants de notre région.

Et pour conclure en citant Aristote :
« *Le courage est la première des qualités humaines car elle garantit toutes les autres* ».
Comme chaque année et à la même époque, l'équipe municipale prend un soin particulier dans la rédaction de ce bulletin.
Il est le reflet de votre quotidien, il souligne les caractéristiques qui font de Lissieu un village très agréable à vivre.
Merci à toutes et à tous.

Cordialement. ■

Votre conseil municipal

> Le maire
Jean-Louis Schuk

> Les adjoints
Daniel Boulay,
Premier Adjoint
Françoise Cohendet,
2e Adjointe
Yves Jeandin,
3e Adjoint
Jean-Claude Haumont,
4e Adjoint
Madeleine Dufournel,
5e Adjointe
Robert Rustant,
6e Adjoint

> Les conseillers municipaux
Véronique Bernardin,
Luc Bonin,
David Bouchet,
Pascal Brette,
Christophe Claucigh,
Marie-Christine Combe,
Evelyne Djidi,
Séverine Galaup,
Jean-Claude Grange,
Christophe Janvier,
Jean-Claude Million,
Brigitte Nathaniel,
Philippe Ritter,
Julie Vinot.

Le conseil municipal se réunit le troisième lundi de chaque mois à 20h, en salle du conseil, (18h30 en juillet). Les séances de conseil municipal sont ouvertes au public qui peut y assister librement.

> Les responsables des commissions municipales

- Commission finances :
Jean-Louis Schuk
- Commission d'adjudication des marchés publics :
Jean-Louis Schuk
- Commission grands projets :
Daniel Boulay
- Commission information et communication* :
Françoise Cohendet
- Commission affaires scolaires :
Jean-Louis Schuk
- Commission affaires sociales centre communal d'action sociale* :
Madeleine Dufournel
- Commission bâtiments :
Robert Rustant
- Commission réseaux et assainissement : Jean-Claude Haumont
- Commission espaces verts, voirie et embellissement* : Luc Bonin
- Commission urbanisme :
Yves Jeandin
- Commission tranquilité publique et prévention :
Pascal Brette
- Commission culture* :
Christophe Claucigh
- Commission fêtes et cérémonies, vie associative* :
Marie-Christine Combe
- Commission hygiène et sécurité :
Jean-Claude Grange
- Commission chemins piétons* :
Daniel Butstraen
- Commission environnement* :
Jean-Louis Schuk, Julie Vinot
- Commission choix de territoire :
Jean-Louis Schuk
- Relations avec les cultes* :
Christophe Janvier

**Commissions ouvertes.*

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2014.

> L'équipe élue en mars 2008.

Les délégués à l'intercommunalité et aux différents syndicats

• Grand Lyon
Délégué titulaire : Jean-Louis Schuk

• Syndicats intercommunaux (délégués titulaires)

- S.I.V.U. Sports Monts d'Or Azergues
Daniel Boulay et Pascal Brette
- Syndicat Rhodanien de Développemement du Câble et Syndicat Départemental d'Électrification du Rhône (S.Y.D.E.R.)
Jean-Claude Haumont
- Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion de la gendarmerie de Limonest
Christophe Claucigh
- Syndicat de la M.A.P.A.D. de Limonest
Madeleine Dufournel
Séverine Galaup
- Syndicat Mixte des Monts d'Or
Véronique Bernardin ■

REMISE DES PLAQUES DE RUE À ISABELLE MATRAS ET PHILIPPE BOSSIN

Isabelle Matras (élue depuis 2001) et Philippe Bossin (élu depuis 2008), ont quitté leurs missions au sein du conseil municipal respectivement pour raisons personnelles et pour raisons professionnelles.
Comme le veut la tradition lissiloise, afin de les remercier pour leur implication et le travail accompli, Jean-Louis Schuk leur a remis une plaque de rue de la commune portant leur nom.

Les démarches administratives

Etablir une carte d'identité

> Première demande ou renouvellement (gratuit)

Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier (empreintes et signature).

Pièces à fournir :

• La copie intégrale de l'acte de naissance, de moins de trois mois, est demandée uniquement lors de la non présentation de l'ancienne carte ou lors de la première demande, (délivrée par la mairie du lieu de naissance ou par le ministère des affaires étrangères - Service central de l'état civil - 44 941 Nantes Cedex 9, pour les ressortissants français nés à l'étranger, joindre un justificatif de nationalité française).

• La date et le lieu de naissance des parents figurent sur le dossier.

• 2 photos d'identité identiques (35 x 45 mm) de face, tête nue, sur fond neutre, de moins de trois mois et non découpées.

• 1 justificatif de domicile (d'un fournisseur d'électricité, eau ou téléphonie) de moins de 3 mois.

• La carte d'identité périmée ou la déclaration de perte ou de vol établie par la gendarmerie.

• 1 document avec photo (permis de conduire, passeport, carte d'étudiant, carnet de correspondance…). Si l'intéressé n'en possède aucun, fournir une attestation, sur l'honneur d'absence de document officiel avec photo.

• Pour les femmes divorcées usant du nom de leur ex-conjoint, joindre le jugement de divorce définitif et complet ou l'attestation d'autorisation légalisée par la mairie du domicile de l'ex-mari.

> Demande pour un enfant mineur

Pièces à fournir :

• La copie intégrale de l'acte de naissance, de moins de trois mois, est demandée uniquement lors de la non présentation de l'ancienne carte ou lors de la première demande, (délivrée par la mairie du lieu de naissance ou par le ministère des affaires étrangères - Service central de l'état civil - 44 941 Nantes Cedex 9, pour les ressortissants français nés à l'étranger, joindre un justificatif de nationalité française).

> Cas particuliers

Vous êtes hébergés chez un tiers ou vous avez plus de 18 ans et résidez chez vos parents ?

Vous devez fournir :

• Un justificatif de domicile récent au nom des parents ou de l'hébergeant.

• Attestation d'hébergement sur l'honneur signée de la main de l'hébergeant précisant que vous habitez chez lui depuis plus de 3 mois.

• Original de la pièce d'identité de l'hébergeant.

> Délai d'obtention : variable (se renseigner auprès de la mairie).

> Coût

Le renouvellement d'une carte d'identité est gratuit sur présentation de la carte précédente ou pour une première carte.

Cependant, le renouvellement des cartes d'identité ayant été perdues ou volées, est soumis à un droit de timbre de 25 €. ■

UN PASSEPORT

> Établissement ou renouvellement

• Pièces à fournir :

- Copie intégrale de l'acte de naissance.
- Justificatif de domicile.
- 2 photos d'identité.
- Votre ancien passeport ou votre carte d'identité.
- Des timbres fiscaux :

Personne majeure : 86 € (validité 10 ans). Personne mineure (de 15 à 18 ans) : 42 € (validité 5 ans). Personne mineur de - de 15 ans : 17 € (validité 5 ans).

Le règlement communautaire du 13 décembre 2004 prévoit que tous les états membres de l'Union Européenne doivent être en mesure de délivrer un passeport "biométrique" comportant une puce contenant la photo du porteur et ses empreintes digitales numérisées conformes aux normes O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale).

> Où faire sa demande de passeport ?

Aucun dossier de demande ne pourra être déposé à la mairie de Lissieu.

La commune de Limonest fait partie des communes équipées.

Les demandeurs de passeport sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 04 72 52 57 03 ou 04 72 52 57 00 ou sur le site de réservation en ligne : *passeport-mairie-limonest.fr.*

Les photos d'identité ne seront pas effectuées en mairie. En conséquence, elles devront être fournies par l'intéressé avec l'intégralité des pièces demandées (originaux) selon les cas.

> Délai d'obtention : variable selon la période.

Personnel communal

Un bon fonctionnement grâce aux 34 agents

La mairie de Lissieu compte 34 agents qui assurent la bonne marche et le bon fonctionnement de l'ensemble des services proposés à la population lissiloise.

Les services municipaux interviennent au quotidien sur les missions telles que le service technique, le service périscolaire, l'enfance et la restauration, l'entretien des bâtiments, les services administratifs et ses relations avec le Grand Lyon, la communication et la culture, la gestion des bâtiments communaux.

Les services de la commune se sont étoffés avec l'arrivée de **Cyrille Reignier** depuis le 30 août 2012 sur le poste de régisseur des bâtiments communaux.
Il a en charge la gestion et la mise à disposition des bâtiments, dont principalement **le Lissiaco et la salle Jean Corbignot.**
• Il est l'interlocuteur privilégié des intervenants (artisans pour divers travaux, société de ménage…), des utilisateurs tels que les écoles, les associations ou encore les particuliers.

• Il gère le recrutement et le planning des jeunes hôtes et hôtesses présents à l'accueil du Lissiaco les soirs des spectacles.

Nous vous présentons les personnels municipaux qui sont au service des lissilois et assurent le bon fonctionnement des missions de la collectivité :

• Service administratif :
Ce service est toujours composé de **Jean-Louis Czarnecki,** directeur général des services.
Marie-Noëlle Grillet, urbanisme.
Floriane Raginel, comptabilité, état civil, listes électorales.
Amina Leghnider, accueil au service de la population, gestion du service scolaire et périscolaire.
Même si chacune a en charge des missions spécifiques, la grande polyvalence dont elles font preuve permet à tout moment à la population d'avoir réponse à ses interrogations.

• Service culture et communication : Paméla Galfo poursuit ses missions en matière de communication et de culture.
Pour la culture : elle organise la programmation culturelle communale en lien avec la commission. Elle est l'interlocutrice des partenaires extérieurs : compagnies et régisseurs des intervenants et a en charge la coordination pour le bon déroulement des spectacles vivants.
Pour la communication : elle crée de nombreux documents (flyers, affiches…) dont elle organise la distribution. Elle est en relation avec les imprimeurs et la presse.

• Service technique : Marcel Babad en qualité de responsable du C.T.M. encadre **Jean-Louis Piret, Patrick Noyerie, Maxime Belloeuf, Mathieu Passelègue, Christian Michon,** ainsi qu'un stagiaire en B.E.P. espaces verts (**Valentin Hell**).

Jean-Jacques Poulet, Agent de Surveillance de la Voie Publique (*voir encadré sur ses missions, page 8*), assure l'application des pouvoirs de police et des décisions relatives à la sécurité ; il intervient aussi sur ces domaines en lien avec les services techniques et renforce les effectifs pour les interventions dans les bâtiments. Il gère également le marché hebdomadaire.

• Écoles : nos 4 A.T.S.E.M. assurent l'encadrement des petits dans les écoles maternelles, elles sont réparties dans les 2 écoles pour assister les enseignants des 3 sections : **Maryline Carriot** et **Catherine Bonnardon**

aident les maîtresses de la maternelle du groupe scolaire de Montvallon. **Nathalie Chasset** et **Bertille Marek,** quant à elles, interviennent aux côtés des maîtresses de la maternelle du groupe scolaire de Bois Dieu. **Geneviève Liger,** actuellement en congé parental, est remplacée par **Bertille Marek.**

• **Service périscolaire :** deux groupes scolaires et deux services périscolaires qui accueillent en moyenne **220 élèves** dans les cantines et une centaine pour les garderies du matin et du soir.
Monique Mathieu a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2012, elle a été remplacée par **Sylwia Mathieu** dès la rentrée de janvier 2013. Avec **Christiane Biancale**, elles assurent l'encadrement et la responsabilité de ces services.
En plus des 2 responsables, les services périscolaires sont composés de **Valérie Richard, Muriel Alphonse, Chrystelle Bogaert, Mylène Rabut** et **Jean-François Perret** pour le secteur de Montvallon, et de **Christine Bissuel, Claire Spica, Bertille Marek, Jocelyne Montillet, Dominique Derode** et **Cécile Clugnet** pour le secteur de Bois Dieu.
Eveline Lambertet, que de nombreux enfants de Bois Dieu et de Montvallon connaissaient a également pris sa retraite au 28 février 2013, son remplaçant est en cours de recrutement.

• **Entretien des bâtiments :**
Mylène Rabut, Chrystelle Bogaert, Muriel Alphonse, Cécile Clugnet, Christine Bissuel, Jocelyne Montillet, et seul homme dans cette équipe **Jean-François Perret.**
2 agents en contrat saisonnier viennent en appui, en fonction des besoins, pour assurer l'entretien et la propreté de l'ensemble des bâtiments municipaux, en particulier les locaux scolaires et associatifs.

• **En parallèle,** pour le fonctionnement de services déconcentrés, la commune emploie 3 maîtres nageurs sauveteurs, **Nathalie Ferrari** et **Alexandra Mennecier** ainsi que **Alain Barrucand** qui assurent l'encadrement des élèves de CP et CE1 lors des séances de natation à la base aérienne du Mont Verdun.
Nous avons également recours de manière ponctuelle à de jeunes lissilois pour assurer les entrées et le placement du public lors des manifestations organisées durant la saison culturelle (cinéma, conférences, spectacles vivants).

Personnel communal

La formation des agents

Nos agents suivent régulièrement des formations dans le cadre du plan de formation de la commune.

• Formation des agents :
Afin de maintenir un niveau d'expertise de nos services et d'assurer l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues, nos agents suivent régulièrement de nombreuses sessions de formation inscrites au plan de formation de la commune.
Les formations sont prises en charge à hauteur de 7 500 € par le budget communal et sont prélevées sur le 1 % de cotisation obligatoire auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
Pour les autres cursus dérogeant à ce plan de formation, nous essayons de contenir les dépenses dans une enveloppe de 2 000 €, tout en ciblant les besoins de formation selon les impératifs d'organisation et de fonctionnement de nos services.
En matière d'hygiène et de sécurité, **Cyrille Reignier** et **Jean-Jacques Poulet** ont suivi une formation Secourisme et Sécurité au Travail et ont réussi le diplôme de Sécurité Incendie et Assistance à la Personne, nécessaire pour les diverses interventions dans les bâtiments et sites occupés notamment lors des spectacles organisés par la municipalité.
Toujours dans le domaine de la sécurité, une formation à l'utilisation des extincteurs a été programmée pour les agents et les enseignants volontaires, elle s'est déroulée sur le site scolaire, ce qui a permis de prendre en compte la configuration des locaux et les plans d'évacuation.
Nos agents scolaires ont, quant à elles, suivi plusieurs formations et remises à niveau. Ce fut le cas pour **nos agents de cantine** qui ont visité le site de production des repas et ont pu bénéficier d'une remise à niveau sur les règles d'hygiène et sécurité alimentaire. **Nos A.T.S.E.M.** ont bénéficié de formations adaptées à leur cœur de métier et en prise avec l'évolution des publics scolaires. Elles ont pu se former à l'accueil et à l'encadrement des enfants en

situation de handicap, l'animation et la créativité durant le temps non scolaire.
Pour cette année 2013, des remises à niveau sont programmées sur les gestes et postures, la prévention et le secourisme, l'usage des équipements de sécurité, la formation au maniement des engins de travaux de type nacelle élévatrice, échaffaudage, etc.
Mathieu Passelègue a suivi une formation pour la conduite de poids lourds et vient désormais en renfort de l'équipe des agents du C.T.M. pour la conduite des camions et de la déneigeuse. ■

LES MISSIONS DE L'AGENT DE SURVEILLANCE DES VOIES PUBLIQUES (A.S.V.P.)

L'A.S.V.P. est un agent communal agréé par le procureur de la république et assermenté par le juge du tribunal, à la demande du maire. **L'A.S.V.P. a prêté serment devant le tribunal de grande instance pour pouvoir agir seul sur la voie publique.** L'Agent de Surveillance des Voies Publiques a la compétence de constater par procès-verbal les infractions et les contraventions aux règles relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules. Concrètement, cela signifie qu'il peut :

• Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements interdits des véhicules (art. L.130-4 et R.130-4 du code de la route).
• Constater et verbaliser les cas d'arrêts ou de stationnements gênants ou abusifs.
• Constater les contraventions relatives au défaut d'apposition du certificat d'assurance sur le véhicule (art. 211-21-5 du code des assurances).
• Constater les infractions et les contraventions aux dispositions des règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics (art. L.1312-1 du code de la santé publique).
L'A.S.V.P. est nommé par le maire pour rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage et les nuisances sonores (art. 2 du décret n°95-409 du 18 avril 1995).
Il est nommé également par le maire pour rechercher et constater les infractions au code de l'urbanisme.
Il peut intervenir en cas de crime ou de délit flagrant conformément aux dispositions des articles 53 et 73 du code de procédure pénale.
Il est également régisseur de toutes les recettes de la commune (spectacles, cinéma, etc).

pub

Le Grand Lyon
Protocole G.RE.CO.

Gestion des REclamations COmmunautaires

Depuis septembre 2012, le Grand Lyon a ouvert le centre de contacts G.RE.CO. afin de recueillir, qualifier et traiter les sollicitations des usagers et des communes concernant l'eau, la voirie et la propreté.

L'objectif du centre de contacts est d'offrir à l'usager un accès simplifié aux services de la collectivité afin de lui garantir l'accueil, la prise en charge, l'engagement de résolution et la réponse à sa demande ou de le réorienter vers le bon interlocuteur.

La commune a signé le protocole de partenariat G.RE.CO., nouveau système pour la gestion des réclamations et des demandes d'informations sur le territoire de la communauté urbaine de Lyon.

> Les missions du centre de contact et d'information

Pour offrir aux usagers un service de qualité et répondre à leurs attentes concernant leur cadre de vie, le Grand Lyon s'engage sur les points suivants.

- Faciliter l'accès des services à tous les usagers, et notamment aux usagers en difficulté.
- Répondre à l'usager et assurer le suivi de sa demande.
- Mesurer la satisfaction des usagers.
- Rendre compte de l'activité du Grand Lyon aux communes.
- Associer les communes et les usagers à l'amélioration du service rendu.

> Comment sont traitées les demandes ?

Chaque usager pourra formuler sa demande soit en appelant directement le centre de contact, soit en passant par la mairie.
Dès l'appel, le Grand Lyon enregistre et dirige la sollicitation vers la subdivision des travaux qui traite le problème ou le soumet à une entreprise.
Les communes pourront suivre en temps réel les échanges entre le centre et l'usager ayant fait sa demande par la mairie.

Les communes auront accès aux bilans d'activité et cartographies spécifiques et statistiques concernant les interventions.

> Comment joindre le centre de contacts ?

⇢ Téléphone : 04 78 63 40 00 (*prix d'un appel local*)
⇢ Courriel : *centredecontacts@grandlyon.org*
⇢ Via Internet : *http://www.grandlyon.com* (rubrique « à votre service / demandes et réclamations »). ■

COLLECTE DES DÉCHETS

DU NOUVEAU DEPUIS LE 22 OCTOBRE

La direction de la propreté du Grand Lyon qui assure les missions de service public de collecte des ordures ménagères (bac marron) et collecte sélective (bac à couvercle jaune) a modifié son dispositif de collecte **depuis le 22 octobre.**

→Les bacs marrons (collecte des ordures ménagères) sont ramassés le mardi et le samedi.

→Les bacs à couvercle jaunes (tri sélectif) sont ramassés le jeudi.

Le calendrier de ramassage a été distribué sur la commune et reste disponible sur le site Internet *www.lissieu.fr* ou en mairie.

18 déchetteries et **3 RECYCLERIES** à votre disposition.

Les lissillois peuvent se rendre dans l'une des **18 déchetteries,** la plus proche étant celle de Champagne. ■

DÉCHETTERIE ET RECYCLERIE

→Le principe de la recyclerie est de permettre aux associations caritatives de récupérer des objets au sein des déchetteries, avant que ceux-ci ne soient jetés. L'activité de recyclerie concerne trois déchèteries du Grand Lyon : CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, FRANCHEVILLE et VILLEURBANNE SUD.

→Des discussions ayant eu lieu depuis fin 2012 en conférence locale des maires ouest nord, un scénario d'implantation parmi 3 a été privilégié et les études de faisabilité à partir des critères à prendre en compte vont être lancées. Il faut compter un délai de réalisation de 3 à 5 ans, pour une nouvelle déchetterie dans le secteur.

Budget 2013

Un budget ambitieux malgré des dotations de l'État en baisse

Le conseil municipal a voté le budget principal 2013 le 25 mars dernier, il en ressort les principales tendances suivantes :

La section d'INVESTISSEMENT est équilibrée à :	**1 739 940,98 €**
• recettes réelles :	130 179,00 €
• virement de la section de fonctionnement :	907 329,00 €
• restes à réaliser 2012 :	0,00 €
• recettes d'ordre (affectation résultat) :	702 432,93 €
• dépenses réelles :	995 184,89 €
• restes à réaliser 2012 :	144 866,71 €
• résultat reporté 2012 :	599 889,38 €
La section de FONCTIONNEMENT est équilibrée à :	**3 089 250,00 €**
• recettes réelles :	3 089 250,00 €
• dépenses réelles :	2 181 921,00 €
• virement à la section d'investissement :	907 329,00 €

Le budget primitif 2013 de la commune (M14), s'équilibre à **3 089 250,00 €** en section de fonctionnement et à **1 739 940,98 €** en section d'investissement ■

Budget 2013 : section investissement

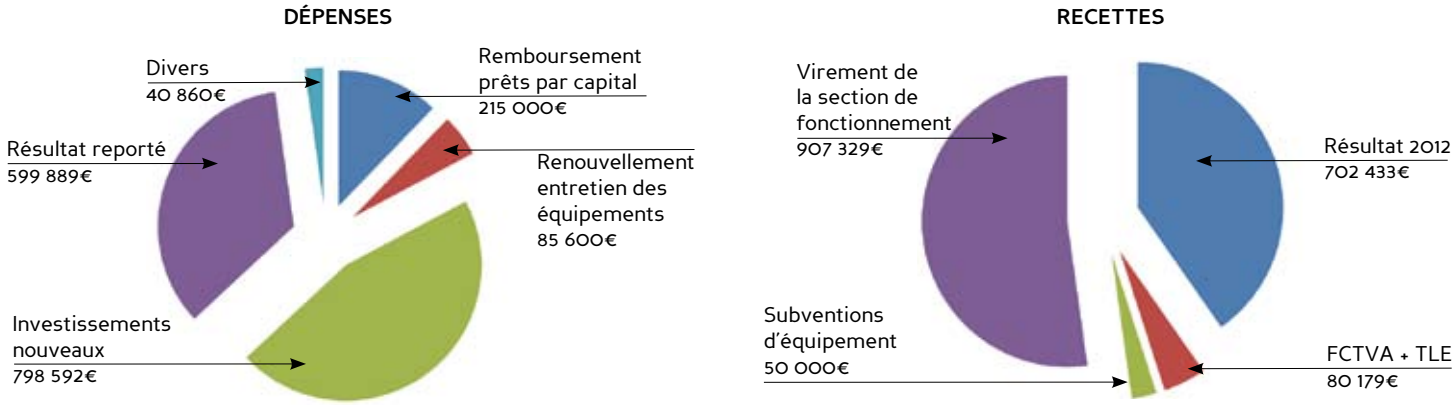

Budget 2013 : section fonctionnement

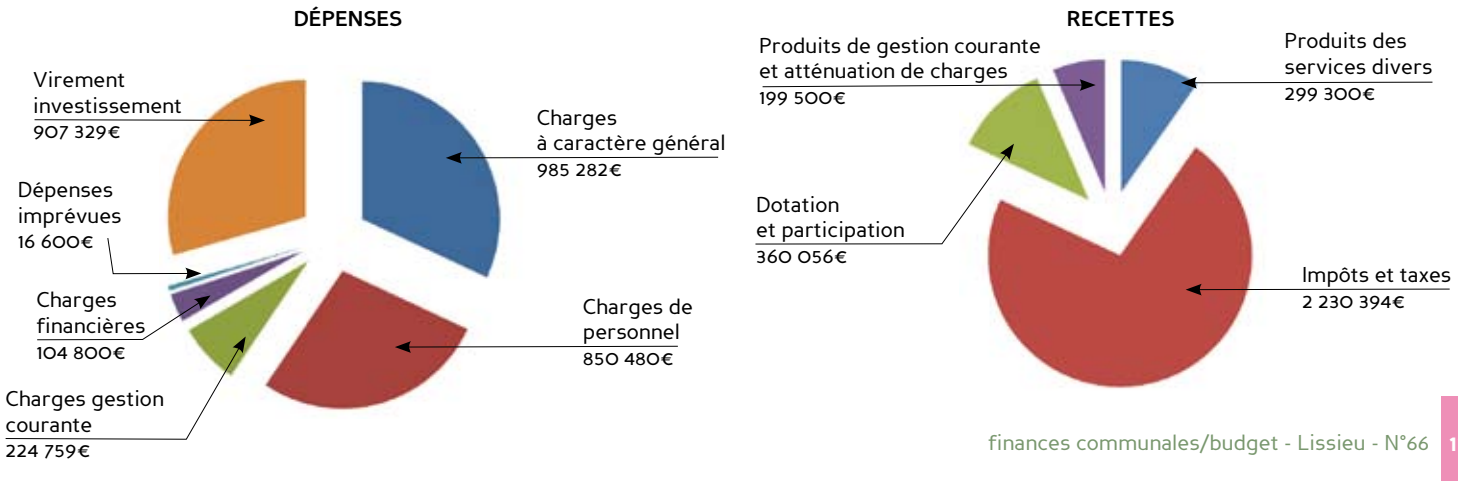

Commission grands projets

La mairie de Lissieu fait peau neuve !

Ce bâtiment a rempli ses fonctions pendant plus de 80 ans.

> Nouveaux espaces

Les objectifs retenus pour cette réhabilitation extension de ce bâtiment du début du 20e siècle, sont **un accueil du public dans des conditions agréables, avec des zones de confidentialité, de regroupement des services, des accès facilités, des équipements de travail adaptés pour le personnel et une conception bioclimatique dans les règles du développement durable, optimisant ainsi les coûts de maintenance et d'entretien.**

Pendant 80 ans, ce bâtiment remplit son rôle pour une commune de moins de 700 habitants : une mairie, une école de filles et de garçons, des appartements pour les maîtres d'école. Mais l'explosion démographique de cette commune très attirante pour une nouvelle population urbaine, modifia profondément les besoins d'équipements municipaux.

C'est ainsi que depuis quelques décennies **deux nouvelles écoles** accueillantes, une à Bois Dieu et l'autre dans le parc de Montvallon virent le jour, l'espace mairie fut une 1ère fois agrandi, de nombreux locaux mis à disposition d'associations du village, mais ces équipements et notamment la mairie ne correspondent plus aujourd'hui aux besoins d'**une cité de près de 3 500 habitants.**

Là aussi une volonté affirmée de la commune pour concentrer les équipements d'accueil de concitoyens, puisque dans le même espace géographique nous trouvons le Lissiaco avec sa salle de spectacle et salle des fêtes, le gymnase de la salle Jean Corbignot, la salle des arts martiaux, la crèche et la halte-garderie, et bientôt la mairie rénovée où l'on aura intégré une bibliothèque/médiathèque de 120 m² passant du statut associatif à celui de municipal, sans oublier le club des seniors qui sera maintenu dans ce bâtiment au cœur de locaux rafraîchis.

> Consultation ouverte

Nous avons pour ce grand projet naturellement ouvert une consultation de bureaux d'architectes, toutes ces équipes sont venues présenter en mairie leur esquisse, au cours d'une journée d'audit devant le jury municipal renforcé par notre équipe d'assistance à maîtrise d'œuvre.

> Façade EST.

> Façade OUEST.

> *Façade NORD.*

Le candidat, qui à l'unanimité, a été sélectionné pour nous accompagner dans ce projet est le **cabinet d'architecte L'ATELIER 127,** situé à Villeurbanne, son équipe de bureaux d'études est composée de :

→ **COGECI,**
BET structures, Vaulx-en-Velin.

→ **INGETEC'S,**
BET fluides, Bourg-en-Bresse.

→ **BTP consultants,**
bureau de contrôle, Limonest.

→ **LCS Coordination SPS,**
Vaulx-en-Velin.

La commune étant elle-même épaulée par un Assistant à Maîtrise d'Œuvre.

→ **PROCOBAT,** Vaulx-en-Velin.

> *Façade SUD.*

› Les phases d'étude

Une fois l'ordre de mission confié à ce cabinet, de nombreuses réunions de travail ont été organisées, permettant aux différentes phases d'études d'avancer. L'équipe de maîtrise d'œuvre a rencontré à plusieurs reprises l'architecte des **bâtiments de France,** et également les **services de prévention incendie et de secours** afin de travailler en concertation. Les diagnostics techniques ont été réalisés, l'avant-projet sommaire puis l'avant-projet définitif ont été validés, le permis de construire est en cours d'instruction...

Dès le retour du sésame, nous pourrons lancer la consultation des entreprises suivie par l'attribution des marchés, et normalement **débuter les premiers travaux sur le dernier trimestre 2013.**

Le calendrier prévisionnel n'a pas changé, 13 mois pour la construction de l'extension et 9 mois pour la réhabilitation de l'existant, donc une fin de travaux prévisible au dernier trimestre 2015.

Le coût estimatif de ce projet est également toujours situé en dessous de **1,5 millions d'€,** dépense étalée sur 3 années d'exercice budgétaire et qui ne suscitera pas d'emprunt supplémentaire.

Ce chantier se déroulera sans interruption du service public et avec le moins possible de désagréments pour l'accueil des lissilois. ■

DES FRESQUES POUR EMBELLIR NOTRE COMMUNE

Il y a de multiples façons pour **embellir un territoire** et donc améliorer le mieux vivre dans la cité. Ce sera en priorité le nettoyage des espaces publics, la conservation, l'embellissement et la mise en valeur des bâtiments communaux. L'**entretien des espaces verts, le fleurissement et les plantations de végétaux.** Ces opérations quotidiennes sont en général les missions de notre équipe technique municipale que nous remercions pour leur implication et leur dévouement.

Quelques programmes créatifs viennent égayer et identifier les murs des équipements municipaux.

En 2012, la commune, a de nouveau sollicité « Vanille fresque » pour une réalisation très réussie sur les ouvrants de notre **salle Jean Corbignot.** L'inspiration de l'artiste a été fortement influencée par les sports pratiqués dans ce gymnase, avec les couleurs locales. Les œuvres sont souvent créées dans des conditions difficiles, loin des ateliers. Ils sont confrontés aux difficultés météorologiques et parfois à de grandes hauteurs. Amenés dans certains cas, à jouer les équilibristes tout en respectant les règles de sécurité élémentaires pour la réalisation de leurs œuvres. ■

Commission bâtiments communaux

Des travaux pour le confort des utilisateurs

Rénovation, entretien, mise aux normes.

> Crèche halte-garderie « Les canaillous »

Les travaux de rénovation entrepris en 2012 ont été terminés en 2013 (question de budget) : remplacement des sols plastiques usés et non conformes par des dalles nouvelle génération, plus souples et donnant plus de confort aux enfants et au personnel.
Cette opération concerne le hall d'entrée, le vestiaire, la salle de change et la grande salle de jeux.
A noter également : le changement du WC enfants.

Coût : 13 200 €

Travaux réalisés par une entreprise locale.

> Groupe scolaire de Montvallon

Entouré de grands arbres majestueux, le groupe scolaire de Montvallon est implanté dans un cadre magnifique.
Si majestueux soient-ils, ces arbres (surtout les platanes) font des fleurs au printemps et leurs feuilles tombent à l'automne : sur le sol et la toiture de l'école.

Au fil des ans, ces déchets végétaux se sont incrustés sous les tuiles et de ce fait, l'étanchéité n'était plus assurée. L'eau s'infiltrait par capillarité et de nombreuses fuites auréolaient les plafonds des classes.
La solution : un désencrassage manuel des cannelures de chaque tuile, réfection des noues et épandage d'un anti-mousse. Surface de toiture : 610 m².

Coût : 35 000 €

Travaux réalisés par une entreprise locale.

> Groupe scolaire de Bois Dieu

Une classe de maternelle a été repeinte et la disposition des tableaux modifiée à la demande des enseignants.

De belles couleurs vives redonnent beaucoup de luminosité à cette classe donnant sur la cour.
Une partie du revêtement de sol a également été reprise.

Coût : 5 140 €

Travaux réalisés par une entreprise locale.

Château de Bois Dieu

Le rez-de-chaussée du château de Bois Dieu (propriété communale) est divisé en plusieurs parties accueillant chacune des activités bien différentes : le restaurant scolaire et sa cuisine, la crèche « Les petits Canaillous », un appartement de secours pour personnes en difficulté et deux autres pièces gérées par l'association A.S.C.M.O.

Ces pièces accueillent trois billards français à bande, et l'une d'elle est l'ancienne bibliothèque du château qui possède toujours ses meubles vitrines. Les murs étaient recouverts de moquette murale à la mode dans les années 50, mais usée, sale et difficile à entretenir.

Les travaux de restauration ont consisté à l'arrachage des moquettes, puis à la préparation des murs et la pose de toile de verre et enfin finition avec deux couches de peinture.

Les plafonds, les corniches et les boiseries ont été repeints.

Coût : 6 700 €

Travaux réalisés par une entreprise locale.

Chapelle de Montvallon

Grand lifting pour la chapelle du parc de Montvallon.

L'histoire retracée dans les pages de ce bulletin (*page 35*) donne les origines de ce bâtiment.

Les intempéries et le vandalisme ont dégradé les murs et surtout la toiture.

Les tuiles la composant étaient des tuiles en terre cuite, mais peintes en blanc. Retrouver les mêmes tuiles plates, de mêmes dimensions, de même forme et de même couleur s'est avéré impossible.

Nous avons donc choisi des tuiles vernissées jaune moutarde et rouge pour créer des motifs.

Ces tuiles sont identiques à celles que l'on voit sur les toitures de certains bâtiments comme les Hospices de Beaune par exemple.

Coût : 15 300 €

Travaux réalisés par une entreprise locale.

COÛT DES TRAVAUX D'ENTRETIENS DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Travaux électriques : **9 100 €**
- Travaux de plomberie : **13 450 €**
- Travaux de maintenance des équipements sportifs : **2 600 €**
- Entretien des toitures : **2 200 €**
- Maintenance informatique : **9 300 €**
- Divers : **6 000 €**

→ **Coût total : 42 650 €**

Commission urbanisme

Révision du P.L.U.-H. : c'est ma ville à venir !

Imaginer et organiser le développement de la commune.

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, on évoquait le P.L.U. de Lissieu opposable depuis le 21/12/2011 et l'on annonçait sa révision actée par délibération du 16 avril 2012. La procédure est lancée.

Imaginer et surtout organiser le développement de chaque commune du Grand Lyon dans les 15 ans qui viennent, tel est le rôle d'un Plan local d'urbanisme et de l'habitat (P.L.U.-H.). Un outil qui régit le droit des sols, mais qui dessine surtout notre futur cadre de vie.

Où construire les logements ? À quel rythme ? Quelle place donner aux espaces verts en ville mais aussi à l'échelle de l'agglomération ? Comment rapprocher les emplois des logements ? Limiter la circulation automobile ? Voici quelques unes des questions qui vont se poser pendant l'élaboration du futur PLU-H du Grand Lyon.

> On en parle maintenant !

Parce qu'il concerne très directement le cadre de vie de chacun, la révision du P.L.U.-H. s'accompagne d'un volet important d'informations et de dialogue.

Depuis 2013, des réunions sont organisées dans chacune des **58 communes** du Grand Lyon et des **9 arrondissements** de Lyon. De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet dédié à ce sujet. Sur *www.grandlyon.com/mavilleavenir*, retrouvez une série de clips courts et pédagogiques pour vous donner un avant-goût de la ville de demain : plus attractive, plus verte, plus accueillante, plus mobile, en un mot plus agréable à vivre !
En un clic, vous pouvez aussi vous abonner à la newsletter et être tenu informé de toute l'actualité du projet. ■

C'EST QUOI LE P.L.U.-H. ?

• C'est un document qui définit les règles d'urbanisme sur le territoire et notamment les droits à construire et les conditions d'évolutions attachées à chaque parcelle de terrain. Notre P.L.U. est opposable depuis décembre 2011.

POURQUOI LE H. ?

• Le futur P.L.U. sera un P.L.U.-H. car il intègre les dispositions du Programme Local de l'Habitat, et précise donc les objectifs du Grand Lyon en matière d'habitat et les actions nécessaires pour répondre aux besoins des habitants actuels et futurs. Il sera applicable à l'horizon 2016/2017.

CALENDRIER

• **2013 et 2014 :** réunions publiques dans chaque commune pour dialoguer avec les habitants.

• **2015 :** arrêt du projet de P.L.U.-H.

• **2016 :** enquête publique et approbation du P.L.U.-H.

CHIFFRES CLÉS

• **150 000 habitants** supplémentaires dans l'agglomération d'ici à 2030.

• **7 500 nouveaux logements** programmés chaque année pour les accueillir, dont 28 à 30 % de logements sociaux.

OBJECTIFS

• Un meilleur cadre de vie.

• Un tissu d'entreprises fort et diversifié, créateur d'emplois.

• Des logements adaptés à tous, à toutes les étapes de la vie.

• Une agglomération plus verte et plus durable.

ADRESSE

Pour tout savoir et s'exprimer *www.grandlyon.com/mavilleavenir*

Un registre d'expression est aussi ouvert à l'accueil de la mairie.

DATE À RETENIR

• Réunion publique à LISSIEU le **mardi 2 juillet à 18h,** Lissiaco.

Commission urbanisme

Les projets de construction sur Lissieu

La commune doit s'adapter aux besoins de la société.

> Des logements pour chacun

Comme on l'a déjà écrit maintes fois, nous nous devons de proposer des logements dans notre commune pour ceux qui en ont besoin, qu'ils habitent déjà Lissieu ou qu'ils souhaitent nous rejoindre. Il est en effet nécessaire d'offrir la possibilité de loger à la fois des ménages à revenus confortables et ceux qui sont en difficulté. Le logement aidé n'est en effet pas réservé aux seules personnes en grande difficulté sociale, il concerne aussi bien les jeunes couples que les personnes divorcées, les jeunes, les seniors, les personnes isolées en grande majorité. La commune doit s'adapter aux besoins de la société.

Il nous appartient d'offrir une gamme de logements la plus large possible : individuel et collectif, en locatif ou en accession avec une typologie également diversifiée.

> Aujourd'hui, où en sommes-nous des projets en cours sur la commune ?

• **Le projet de l'allée de la Combe** (programme de 14 "logements aidés" confié à l'O.P.A.C. du Rhône) est aujourd'hui le plus avancé : le permis de construire devrait être déposé cet été, les travaux pourraient commencer au 2e trimestre 2014 pour se terminer en septembre 2015.

• **Le projet du centre Bourg situé au 69 de la RN6** (programme de 13 logements aidés confié à Alliade Habitat) est encore en phase administrative de gestion du foncier. Le permis pourrait être déposé début 2014.

> Projet allée de la Combe.

> Projet du centre Bourg 69 RN6.

> Une densification obligatoire

Comme inscrite dans le P.L.U., la densification des constructions commence à se concrétiser à travers plusieurs projets de construction actuellement en cours parmi lesquels...

• Un projet de deux maisons chemin de Montluzin. ↓

• Le lotissement du Pré des Lys (cinq maisons) au début du chemin de Charvéry. ↓

• Un projet de deux maisons chemin du vieux puits.

• Un projet de trois maisons chemin de la Clôtre.

> Et en zone tertiaire ?

S'agissant des constructions en zone d'activité économique, les dernières parcelles du **parc tertiaire de Bois Dieu** devraient être occupées d'ici 2 ans, le projet de construction de l'immeuble « Le Camélia » devant se concrétiser prochainement (*voir article développement économique p.31*).

C'est ensuite dans la **zone de « Braille »** à l'entrée nord de la commune que se poursuivra le développement des activités économiques. ■

Commission urbanisme

Règlementation thermique 2012

Ce qui est devenu obligatoire depuis janvier 2013.

Depuis le 1er janvier 2013, toutes les maisons neuves et les projets de rénovation doivent dépenser le moins d'énergie possible et respecter la nouvelle réglementation thermique.

> De nouvelles normes

Une réglementation thermique fixe les normes à respecter pour éviter que les nouvelles constructions ne consomment trop pour se chauffer en hiver, se rafraîchir en été, se ventiler, s'éclairer et produire l'eau chaude toute l'année.

Avec la R.T. 2012, la performance devra être multipliée par 3 ou 4. La limite à ne pas dépasser est fixée à **50 kwh d'énergie primaire** par mètre carré par an. En comparaison, la limite fixée par la ER 2005 allait de 150 à 200 kwh.

> Une révolution dans la construction

En 2012, moins de 10% des constructions ont été des maisons B.B.C. (Bâtiment Basse Consommation). Mais dès aujourd'hui, toutes les nouvelles maisons devront l'être.

Très concrètement deux attestations sont mises en place. Muni d'une pré-étude sur la faisabilité du projet, le

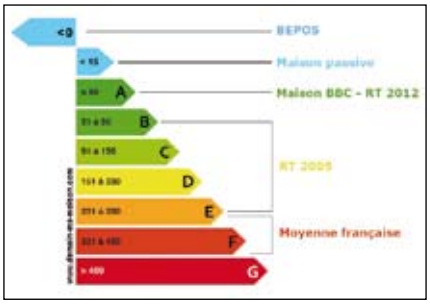

constructeur joindra au permis de construire une auto déclaration téléchargeable sur le site du ministère (*www.rt.batiment.fr*). En fin de travaux, une attestation de conformité sera délivrée par une tierce personne, architecte ou bureau de contrôle.

> Des maisons plus chères ?

Les professionnels s'accordent généralement sur une augmentation de la facture de 8 à 12% (hors foncier) selon la localisation mais qu'au final cela ne coûtera rien de plus et pourra même faire réaliser des économies si l'on respecte scrupuleusement les conditions d'utilisation.

De ce point de vue, pas d'optimisme démesuré, l'objectif premier de la norme RT 2012 n'est pas de faire baisser le prix de la construction, mais de réduire la quantité d'énergie consommée.

• **Installer une ventilation efficace :** pour ne pas transformer la maison en "cocotte-minute" insalubre, isolation et étanchéité supposent une ventilation contrôlée. ■

COMMENT RÉPONDRE À DE TELLES EXIGENCES ?

• Choisir une architecture bioclimatique prenant en compte la forme du bâtiment, son orientation, son inertie.

• Favoriser l'éclairage naturel : la surface des baies vitrées doit être égale au minimum à 1/6 de la surface habitable.

• Isoler sol, murs et toiture par une isolation thermique intérieure et extérieure.

• Maîtriser la perméabilité à l'air : partout où l'air passe, toiture, fenêtres, tuyauterie, la chaleur s'échappe et la consommation d'énergie augmente.

Commission urbanisme

Vous avez un projet ?

Venez en parler au plus tôt.

Quelle que soit la nature de votre projet, division de parcelle, construction neuve, réhabilitation, extension, annexe, accès, clotûre…
Que vous le meniez seul ou avec le recours à un architecte (obligatoire pour une surface de plancher supérieure à 170 m²).
Il est primordial de venir l'**exposer en mairie aux personnes en charge de l'urbanisme** le plus en amont possible de votre réflexion bien avant de déposer un dossier papier en plusieurs exemplaires…

› Pourquoi ?

Cela vous permettra en effet de connaître la réglementation applicable à votre projet et de créer les conditions de sa réussite par une bonne intégration.
Ce mode d'accompagnement fonctionne depuis plusieurs mois à la satisfaction des pétitionnaires et porteurs de projets.
Une fois le projet formalisé et compte-tenu de son importance, nous pouvons ensuite solliciter les services d'un **architecte-conseil auprès du Grand Lyon** sous forme de séances de travail mettant en présence cet architecte-conseil, le pétitionnaire et son architecte ainsi que les représentants de la commune pour en optimiser l'aspect architectural et faire en sorte que le projet déposé soit une réussite en terme de "vivabilité" dans le temps.
Il existe une autre forme complémentaire d'assistance architecturale **offerte par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement.** (*voir ci-dessous l'encadré sur les coordonnées du C.A.U.E.*).
Cette assistance est destinée aux personnes qui construisent par elles-mêmes ou envisagent de le faire sans prendre un architecte. Elle aide à préciser les caractéristiques du projet.
On peut prendre rendez-vous par téléphone et apporter lors de la consultation avec l'architecte-conseiller les documents indispensables à la lecture du site et du contexte du projet : plan de situation, photos du terrain et de l'environnement, croquis, plan de zonage et règlement du P.L.U.
L'architecte-conseiller aide à concevoir un projet de qualité qui intègre les exigences du lieu. Il ne fait pas de plan mais peut schématiser ou illustrer par des croquis les orientations qu'il suggère et les explications qu'il apporte. Le conseil donné n'a pas de valeur d'autorisation ou de refus et ne dispense pas de la demande de permis de construire ou de déclaration préalable. ■

COORDONNEES DU C.A.U.E.

- ADRESSE : 6 bis quai Saint Vincent - 69283 Lyon Cedex 01
- TÉLÉPHONE : 04 72 07 44 55
- COURRIEL : *caue69@caue.fr*
- SITE INTERNET : *www.caue69.fr*
- HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

L'A89
LES DERNIÈRES NEWS !

Le 15 février 2013, le conseil municipal de Lissieu attirait l'attention de monsieur le Préfet de Région sur le devenir du **pont dans le prolongement du chemin du Vieux Bourg,** cet ouvrage qui vous permet de rejoindre Limonest.

A plusieurs reprises, et notamment lors de la dernière assemblée générale de l'A.S.L.B.D., nous en avons parlé.

C'est un point préoccupant, car la destruction de cet ouvrage conduirait à isoler les entreprises de Limonest les obligeant ainsi à traverser le domaine de Bois Dieu à toute heure.

Cette intervention du conseil municipal n'est pas une forme de blanc-seing ou une validation tacite d'un barreau A89/A6 !

Notre position est inchangée, nous ne voulons pas de ce barreau A89/A6.

Concernant ce pont, monsieur le Préfet indique, par courrier du 10 avril 2013, que la destruction de ce pont n'est pas actuellement avérée au stade des études actuelles.

Restons très vigilants et mobilisés. ■

Commission réseau et assainissement

Eclairage public

Une étude est en cours afin d'identifier les 1 100 points lumineux de la commune.

Si les investissements en éclairage public sont un point fort de nos communes concernant le confort de nos concitoyens, la conjoncture actuelle nous a conduits à faire le point de la situation afin de **recadrer les priorités.** Les grandes orientations du Grenelle 2 nous engagent fortement dans ce sens et nous devons, sans retard, nous mettre à l'œuvre afin que notre commune soit entièrement réexaminée sur le plan de l'utilisation séquentielle de notre réseau existant, **de la qualité des luminaires et de l'utilisation rationnelle des énergies.**

> Un travail actif avec le S.Y.D.E.R.

Dans cet objectif, nous travaillons activement avec le S.Y.D.E.R. (Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône) qui assure par délégation la maintenance de l'éclairage public de la commune de Lissieu en particulier, ainsi que des 228 communes du Rhône qui ont transféré au S.Y.D.E.R. la compétence optionnelle éclairage public, suivant un cahier des charges très précis.

> 1100 points lumineux à Lissieu

Concernant la commune de Lissieu, une étude est actuellement en cours afin d'identifier par catégories, nos **1 100 points lumineux.** Ces analyses nous informent de la qualité de notre mobilier d'éclairage et surtout, nous font connaître les excès de consommation de certains équipements anciens, mis en place à une époque où seule "la mise en lumière comptait" alors que les techniques moins élaborées passaient en second plan.

→ **Sécurité :** durant plusieurs années, nous avons concentré nos efforts sur la sécurité et la rénovation de notre réseau d'éclairage public. De nombreux chantiers ont été conduits pour l'enfouissement de nos lignes électriques dans un double objectif : **protection du réseau contre les risques d'intempéries et modernisation des luminaires.**

→ **Économies d'énergie :** la recherche des économies d'énergie devient une priorité financière et écologique dans l'intérêt de tous. C'est la raison pour laquelle nous devons prioritairement orienter notre action en conséquence.

→ **Éclairage nocturne fractionné :** notre effort doit aussi porter sur la modification des éclairages nocturnes qui génèrent des consommations importantes et facilement maîtrisables. Nous avons récemment équipé notre réseau d'horloges astronomiques, permettant l'allumage et l'extinction de l'ensemble de nos lampadaires dès l'apparition du jour ou de la nuit. Cet équipement permet également d'assurer les coupures nocturnes à certaines heures.

→ **Missions indispensables**

Ces missions s'avèrent aujourd'hui indispensables dans la maîtrise et l'usage rationnel des énergies.
Dans votre propre intérêt, et celui de notre planète, nous en sommes conscients et œuvrons dans ce sens prioritaire. ■

LIMITER LES NUISANCES LUMINEUSES ET LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE NOCTURNE

En 2012, nous avons été précurseurs avec **l'extinction des éclairages sur la RD 42 la nuit, de minuit à 5h.** Depuis, une réglementation est venue consacrer cette action née de la loi Grenelle. Voici donc le dernier né de notre arsenal législatif, l'arrêté du 25 janvier 2013 qui impose un certain nombre de règles.

- Les éclairages extérieurs des bâtiments seront éteints au plus tard à 1h.
- Les vitrines de magasin également.
- Les locaux professionnels éteints une heure après la fin de l'occupation (immeubles de bureaux, etc.).
- Les publicités lumineuses.
- En matière d'éclairage public, les collectivités pourront également réduire ou interrompre les éclairages publics, (voir exemple de Dardilly).

> Extinction RD42, de minuit à 5h.

→ Lissieu va poursuivre son plan d'action sur la réduction des coûts de la facture d'électricité. ■

Commission voirie

Déneigement

Une équipe toujours prête à intervenir.

Nous sommes le **jeudi 7 février 2013.** L'alerte météo nous tient en éveil. **3h du matin !** Réveil nocturne, pas de neige !
Un peu plus tard à 4h plus un bruit dans la rue ? Les volets s'ouvrent et là, c'est le blanc immaculé.
Debout ! Il faut sortir les collègues de leur sommeil, et on se dit « à tout de suite direction le service technique municipal ». L'odeur du café que l'un de nous a déjà préparé nous donne du courage. Les véhicules chauffent déjà. La tournée commence avec son plan pré-établi. Du travail, de la concentration et des moments magiques avec ces paysages nocturnes.

Le départ pour le travail ne sera pas retardé, les croissants pourront être achetés, les enfants aux crèches et écoles déposés, votre journée peut commencer.

11 heures du matin la commune est déneigée y compris les impasses mais la RD 306 est bouchée ! Mission accomplie, nous rentrons. ■

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Chemin de la Cotonniere, dans la partie la plus boisée, vous avez pu observer la présence **d'écureuils !**

Vous en verrez également dans les secteurs urbanisés là où la nourriture est abondante.

Actuellement, cette espèce n'est pas menacée de disparition sur notre territoire. Toutefois, sa densité est faible et son maintien, dans ses habitats fragmentés et dégradés, passe inévitablement par sa protection.
Il y a un facteur de mortalité important dû aux collisions sur la route. **Alors roulons plus doucement.** ■

Travaux allée de la Combe

Respectons les signalisations pour plus de sécurité.

Depuis le 18 mars, la circulation allée de la Combe se fait difficile ces derniers temps. En effet, une partie de cette allée est en sens unique.
Malgré une signalisation très visible, il n'est pas rare de voir quelques individus, parfois à vive allure, prendre le sens interdit au mépris des usagers qui circulent en sens inverse.
Respecter la signalisation, c'est aussi respecter les **150 enfants et adolescents qui habitent au Bois Dieu.** ■

> Création d'une aire de retournement.

Commission espaces verts et embellissement

La glacière de Bois Dieu

Malgré une très grande dégradation de l'ouvrage, la restauration se poursuit cette année 2013.

La glace a été un produit utilisé et commercialisé depuis l'Antiquité. Chez les Grecs et les Romains, la glace était utilisée pour rafraîchir les boissons et soigner certaines maladies. A l'époque romaine, on utilisait de la glace ou de la neige fondue pour rafraîchir l'eau des "frigidaria"(bains froids).

Le commerce de la glace a connu un essor considérable entre la seconde moitié du XVII^{e} siècle et le début du XX^{e} siècle. C'était un produit de luxe que l'on achetait à prix d'or durant les canicules. En attendant la saison de son utilisation, la glace est stockée dans **des puits semi-souterrains :** ce sont des **"puits à glace" ou "glacières".**

> La glacière de Bois Dieu.

La glacière, entièrement maçonnée, se présente comme une excavation cylindrique couverte par une voûte qui dépasse du sol. Cette toiture de pierre est recouverte d'un monticule de terre.
Sur le côté nord, une porte d'entrée suivie d'un petit couloir couvert permet d'accéder au puits. Dans cette partie enfouie est stockée la glace récupérée sur l'étang gelé. La glace fondue est entraînée vers l'extérieur par un petit canal d'évacuation.
La glace est posée sur un lit de fagots à travers lequel l'eau filtre pour se concentrer dans un puisard central d'où elle va se perdre dans le sol.
Sur la quantité de glace, il faut déduire le vide qui se trouve au-dessous du bloc de glace où est le puisard.
Les murs épais, la couche de terre sur le toit et les portes volumineuses qui ferment les ouvertures isolent parfaitement l'intérieur de la glacière. La glace peut y être conservée pendant cinq ans.
Les puits sont remplis entre décembre et février.
Cette opération doit être effectuée très rapidement car les conditions atmosphériques peuvent changer.
Un froid très sec accompagné d'un vent glacé est l'idéal. Aussitôt que l'abaissement de la température semble annoncer une gelée prochaine, un des ouvriers, sous la surveillance d'inspecteurs, se met en devoir de préparer l'étang, autrement dit de le débarrasser de tous les détritus qui peuvent souiller la surface.
C'est le moyen d'obtenir une glace bien blanche et privée de toute impureté.
L'étang préparé, les ouvriers n'ont plus qu'à attendre un bon froid pour se remettre à l'œuvre en cassant la glace. La première condition pour une bonne récolte est de savoir profiter du bon moment. Comme ils ne craignent qu'une chose, le dégel, dès que l'étang porte une croûte de glace de 3 à 5 cm, ils commencent aussitôt à la briser à coups de pioche, et les morceaux ramassés sur des claies sont jetés à la hâte dans des voitures qui prennent le chemin des glacières.

La glace est déversée aux embouchures des caves. Par ces ouvertures, on remplit et on vide la glacière tour à tour. La grande glacière possède deux embouchures, plus la porte. Dès les beaux jours, on puise la glace.
Les morceaux de glace solidifiés en une masse compacte sont cassés à l'aide d'une pioche par les travailleurs.
Cette activité « *ôte le prétexte d'aller couper du bois en forêt ou de commettre d'autres délits.*» (Note du 28/12/1852 pour monsieur le Major Mac Call).
Les ouvriers sont payés à la journée. Le salaire d'un journalier varie de 1,50F à 2,50F par jour en 1844 !

> Une restauration de notre patrimoine de qualité

Malgré une très grande dégradation de l'ouvrage, la restauration de notre glacière se poursuit cette année 2013.
Cette action est une des nombreuses illustrations de la concrétisation de la charte d'objectifs des Monts-d'Or et notamment dans le domaine de la restauration du patrimoine rural et historique du massif. ■

> Plus d'infos :

http://www.montsdor.com
Source : www.glaciere.net

Commission espaces verts et embellissement

Invasion dans l'étang de l'embarcadère

Une véritable invasion de lentilles d'eau a eu lieu l'été dernier sur le plan d'eau.

Cette plante aquatique affectionnant lumière et chaleur démarre au printemps et colonise très rapidement toute la surface d'une étendue d'eau. Sa multiplication s'effectue par division cellulaire qui double tous les six jours.

La présence de ces lentilles peut être à l'origine de problèmes écologiques dans les étangs. Elles forment un "tapis vert" qui va **empêcher la pénétration de la lumière et les échanges gazeux entre l'air et l'eau.** Cette diminution de la photosynthèse va avoir comme conséquence une altération de la vie de la flore et de la faune aquatique.

> Invasion de lentilles d'eau dans l'étang de l'embarcadère.

> Pour remédier à ce problème, il existe trois types d'interventions

• **Intervention mécanique :** elle consiste simplement à retirer les lentilles à la surface de l'eau pour dégager le milieu (efficace mais lourde en moyens et en hommes).

• **Intervention chimique :** elle consiste en l'apport d'herbicides pour l'élimination chimique des lentilles (solution à proscrire car absolument pas écologique qui, en plus, ne résout pas de façon définitive le problème).

• **Intervention biologique :** elle consiste en l'introduction d'une espèce piscicole qui va consommer les lentilles d'eau *(solution retenue par les élus lissilois*).

Donc à l'automne dernier, **sept beaux poissons, des carpes, furent transférés dans cet étang.**

Cette carpe "amour blanc" exclusivement herbivore est originaire des grands fleuves de Chine et plus particulièrement du fleuve Amour (frontière naturelle entre la Chine et la Russie) qui lui a donné son nom.

Observons dès cet été l'efficacité de cette action de développement durable.

Naturellement, pour fonctionner, si nos amis les pêcheurs pêchent un de ces poissons, ils devront le relâcher car, d'une part ces carpes ne se reproduisent pas naturellement sous nos latitudes, et surtout ne présentent pas un grand intérêt gustatif ! ■

LE POILU PREND DES COULEURS

Désormais, le poilu va veiller sous les couleurs du **drapeau national** qui date de **1794 dessiné par Jacques-Louis David.**

> Profitons du bulletin pour rappeler l'origine des 3 COULEURS :

• La couleur **ROUGE** est la couleur de l'oriflamme[1].

• La couleur **BLEUE** est associée à celle des armoiries de France et des Capétiens, qui apparaissent dans l'usage militaire au XII[e] siècle.

• Le **BLANC** est la couleur traditionnellement associée à la monarchie française, depuis les croisades, le blanc faisait partie du répertoire monarchique. ■

[1]*Oriflamme = bannière en forme de flamme.*

> Place des Bouleaux.

Commission espaces verts et embellissement

Le promontoire de la Roue

La restauration du promontoire du château de la Roue va se poursuivre avec notamment **la mise en place d'une signalétique patrimoniale et paysagère.**

Une équipe des brigades vertes a été sur le chantier durant 3 semaines (démarrage du chantier le lundi 4/06 et fin de la première phase de travaux fin juin).

L'équipe a été accompagnée par Vincent Peytel (ancien maçon et adhérent de la Pie Verte) et Hervé Fara notre agent technique.

> 3 semaines de chantier

→ Démontage d'une partie du mur de soutènement et remontage.

→ Retrait de la moitié des couvertines situées sur le dessus du mur et repositionnement d'un certain nombre d'entre elles.

→ Jointages de l'ouvrage qui nécessitait d'être renforcé.

Il y aura une seconde phase pour finaliser le chantier en septembre car nous manquons actuellement de couvertines (un bon nombre était cassées et non réutilisables) pour terminer l'opération. Cela a nécessité de contacter un tailleur de pierres afin d'acheter et de faire tailler 12 mètres linéaires de pierres dorées. Celles-ci ne pourront nous être livrées qu'à la rentrée.

Dans la foulée, nous poserons un grillage sur le promontoire afin de sécuriser le site et éviter tout risque de chute pour les usagers. ■

CHEMIN DE MARCILLY ET CHEMIN DE LA ROUE

> Restauration des murs en pierre dorée

Les murets en pierre dorée constituent des éléments patrimoniaux. Bien que la restauration soit coûteuse, il nous appartient de conserver ces murets comme un témoignage de notre passé architectural. ■

CHEMIN DU COTENTIN CHÊNE CENTENAIRE

C'est avec l'avis de l'Office National des Forêts que nous avons pris l'initiative de sauvegarder ce chêne centenaire grâce à l'acquisition d'une petite parcelle de 50 m² environ sur laquelle il s'est développé.

Propriété de la commune, il nous appartient à tous de le préserver. ■

DÉBARDAGE DES BOIS LE LONG DU SÉMANET

Le long de la rivière Sémanet, les services techniques, accompagnés de professionnels du débardage ont procédé à des coupes d'arbres qui menaçaient les propriétés riveraines. ■

Commission espaces verts et embellissement

Paillage, terreau, prairies fleuries

> Le paillage n'est pas uniquement utilisé pour son caractère esthétique et décoratif !

C'est un excellent "désherbant" car il empêche les mauvaises herbes de pousser.

• C'est un formidable protecteur contre le froid et les gelées hivernales !

• Les paillis d'origine végétale sont un fertilisant 100 % naturel !

Leur lente décomposition dans le sol apportera des éléments nutritifs importants qui favoriseront le développement de vos plantations.

• En évitant l'évaporation de l'eau en été, nous limitons les arrosages.

> Le paillage attire également les oiseaux dans les jardins et les espaces publics :

• En créant un terrain favorable au développement de l'écosystème, ce sont les larves, vers et insectes qui sont attirés sous le paillage.

• Ce sont ensuite les oiseaux qui viendront pour s'en nourrir.

• Le paillage favorise l'écosystème et offre donc aux oiseaux un formidable garde-manger, surtout en hiver.

> Le broyage des branches est réemployé pour pailler les espaces publics.

> L'entretien de nos espaces verts génère d'autres déchets verts. Déchets ? Non !

Stockés, compostés puis tamisés, ils nous permettent d'amender les massifs de fleurs et donc de réaliser une économie sur l'achat du terreau. Nous l'utilisons aussi dans les prairies fleuries.

> Une autre idée du massif, la prairie fleurie

Elle offre une excellente alternative écologique dans les jardins. Elle nécessite beaucoup moins d'entretien que la pelouse. Un seul fauchage par an, arrosage nul, elle apporte et favorise la biodiversité. Elle héberge naturellement de nombreuses espèces amies du jardinier comme les pollinisateurs (abeille, bourdon, hérissons, oiseaux…).

A vous de laisser libre choix à vos goûts et couleurs car la prairie fleurie vous le permet par sa grande diversité de semences. ■

LES PRAIRIES FLEURIES DE LISSIEU

Commission environnement

La “Faites de la propreté” à Lissieu

C’est sous un soleil radieux que la mairie de Lissieu, **la commission environnement, l’A.D.E.L. avec le soutien du Grand Lyon,** ont organisé une matinée sous le signe de la propreté. Ce rendez-vous annuel est toujours bien apprécié et nombreux sont ceux qui sont sensibles à la préservation d’une commune propre.

La mairie de Lissieu en partenariat avec le Grand Lyon, la commission “environnement” et l’A.D.E.L. ont organisé une matinée dédiée à la propreté **samedi 13 avril.**

Le but : nettoyer la commune tout en sensibilisant les habitants et les enfants à la sauvegarde de la nature. Ils étaient un peu plus de 70 personnes. Enfants, adolescents, parents, adultes et élus ont sillonné les routes et les chemins de la commune afin de recueillir environ 200 kilos de déchets. Ce sont canettes, sacs en plastique, mégots de cigarettes, et carcasses métalliques de mobilier de jardin qui ont été récupérés dans les chemins et talus de la commune.

A l’issue de cette promenade, sous un soleil bien apprécié la municipalité a offert un verre aux participants, pour les remercier. **Des cadeaux ont été offerts :** un grand sac de tri aux couleurs du Grand Lyon, une petite éponge, quelques stylos.

«*Un grand merci aux participants qui comme chaque année, contribuent à garder notre commune propre*». ■

samedi 13 avril

Commission environnement

Interventions dans nos écoles

L'association Naturama est intervenue pour sensibiliser nos enfants au tri des déchets.

Durant les mois de mai et juin, l'association Naturama est intervenue dans nos deux écoles afin de sensibiliser les élèves au tri des déchets. Cette opération a été complètement financée par le Grand Lyon et mise en place par la commission environnement avec la forte implication des enseignants.

› Le thème de leur visite : « Tri et déchets »

L'objectif était de sensibiliser les enfants à l'importance qu'il y a aujourd'hui d'agir pour la préservation de la planète et de comprendre qu'adopter des gestes quotidiens simples, respectueux de l'environnement y contribue fondamentalement. **Les animations ont eu lieu en classe** afin d'aborder la question du tri sélectif.

Plusieurs intervenants se sont partagés les classes. Ils ont, tout d'abord, expliqué ce qu'était un déchet et comment le trier. Aujourd'hui, il existe plusieurs moyens d'éliminer un déchet. Poubelle à couvercle jaune, poubelle à ordures ménagères, déchetterie, composteur. Toutes ces solutions contribuent à alléger considérablement nos poubelles. Plusieurs activités ont été proposées aux élèves afin de mettre en pratique les notions retenues durant les interventions.

Une sortie chez les commerçants et en mairie a permis aux enfants de découvrir comment les professionnels trient leur déchets.

Enfin, **un atelier "conçois une œuvre d'art avec tes déchets"** fut très apprécié.

Les enfants étaient intéressés et motivés. Sur Lissieu, les élèves ont déjà une bonne notion du tri. ■

LE TROPHÉE DU VERRE

Le 10 décembre 2012, le Grand Lyon remettait à la Ligue contre le cancer, un chèque de 76 137,15 € correspondant à la quantité de verre déposée en 2011 dans les silos situés sur le territoire des 58 communes du Grand Lyon et vendue aux recycleurs régionaux. Ce chèque, pourtant considérable, pourrait être bien supérieur.

Chaque habitant trie aujourd'hui 19,5 kg de verre par an alors qu'il pourrait en trier presque le double. En outre, le verre est recyclable à l'infini : sa réutilisation permet ainsi de limiter le recours aux matières premières.

La commission environnement avec l'aide du Grand Lyon met en place **LE TROPHÉE DU VERRE.**

› Le principe est simple : la commune lauréate sera celle qui augmentera de façon significative la quantité de verre triée par habitant sur son territoire. L'opération a commencé le 22 mai.

› Alors, pensez à porter votre verre dans les silos, et augmentons le poids de la collecte en 2013. ■

Commission petite enfance

A chaque enfant son mode de garde

Sur Lissieu, plusieurs solutions s'offrent aux habitants pour bien choisir son mode de garde.

› Deux établissements d'accueil du jeune enfant

Depuis septembre 2012, la procédure de renouvellement de la délégation de service qui avait été attribuée à la S.L.E.A. (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) jusqu'au 30 août 2013, a été mise en œuvre (appel de candidature, cahier des charges, étude des offres, auditions) ; le candidat, retenu par la commission a été proposé au conseil municipal du 13 mai qui l'a accepté.

› Les crèches de Lissieu

Dans nos deux établissements, on accueille vos enfants à **la journée ou 1/2 journée,** mais aussi pour des temps plus courts ; pensez à confier vos petits le temps de faire une course, d'aller chez le coiffeur ou à la gym, il vous suffit d'appeler le responsable, même au dernier moment, pour connaitre les disponibilités et pour un coût maximum de **2,80€ de l'heure** vous êtes tranquille et votre enfant sera ravi d'être en bonne compagnie.

La S.L.E.A. a donc obtenu à nouveau la gestion de nos 2 établissements pour une durée de 5 ans à compter du 31 août 2013. Nous sommes très contents de ce choix. La municipalité, l'ensemble des familles et du personnel sont très satisfaits de la gestion de cette association.

Les demandes de place dans nos établissements sont examinées par une commission en mai de chaque année, un point accueil permet aux parents de rencontrer un élu et un directeur d'établissement afin d'exprimer les motifs de leur choix et de poser les questions sur le mode de garde qu'ils ont choisi.

› Les assistantes maternelles

Pour ceux qui ont opté pour la garde par une assistante maternelle ; ils trouveront la liste à la mairie ou sur le site *www.lissieu.fr* rubrique éducation et enseignement.

La commission va étudier les possibilités de bénéficier d'un temps de Relais d'Assistantes Maternelles, en partage avec une autre commune, nos assistantes le réclament. ■

LA CRÈCHE DU BOURG : LES CANAILLOUS

25 places.
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires.
Directeur : Christophe Pedeluq, 04 78 47 68 57.

LA CRÈCHE DU BOIS DIEU : LES PETITS CANAILLOUS

15 places
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 18h, fermeture toutes les vacances scolaires.
Directrice : Françoise Chuard, 04 78 47 02 79.

CENTRES AÉRÉS

La commune participe aux frais de séjour des enfants de Lissieu à hauteur de **4€** par jour. Pour le centre aéré de Lozanne, la participation est directement reversée au centre. Pour les autres centres aérés, le remboursement se fait sur présentation des factures.

Commission scolaire

Restaurants scolaires

Que mangent nos enfants à la cantine ?

> Des règles nutritionnelles obligatoires dans nos restaurants scolaires de Lissieu.

Elles se résument en sept points :

• Veiller à la diversité de la structure du repas.

• Assurer la distribution d'un produit laitier à chaque repas.

• Garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fibres et en fer dont les enfants ont besoin.

• Limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés. Par exemple, ne pas donner plus de 4 produits frits sur 20 repas.

• S'assurer que les fournisseurs ne livrent pas de produits dont la taille des portions n'est pas adaptée à l'âge de l'enfant.

• Mettre à disposition sans restriction l'eau et le pain. Ne pas proposer le sel et les sauces en libre service.

• Favoriser l'emploi de produits de saison dont la présence dans le menu doit clairement être mise en évidence.

Soucieuses de l'hygiène et de la qualité des produits servis, 4 de nos agents travaillant dans les cantines, **Sylwia Mathieu, Chrystelle Bogaert, Christine Bissuel et Muriel Alphonse sont allées visiter les locaux de la société R.P.C. le 6 février 2013.**

Monsieur Ducher, directeur de l'entreprise, les a accueillies autour d'un moment convivial pour une présentation générale de la société. Blouse, charlotte et chaussures de sécurité étaient de rigueur pour entrer dans le vif du sujet ! La visite a débuté par la chambre froide suivie des différentes salles de préparation et conditionnement des repas (environ 10 salles). La visite s'est achevée par l'expédition et la livraison des palettes entre autres vers nos cantines ! ■

Tableau Numérique Interactif

La commune a doté en 2011, le groupe scolaire de Bois Dieu de **2 T.N.I. (Tableaux Numériques Interactifs),** ces outils pédagogiques modernes sont appréciés par les enseignants, mais également par nos enfants qui grandissent avec les nouvelles technologies, ces systèmes interactifs captent, encouragent et stimulent l'attention des élèves.

Dans un souci d'équité et d'équilibre scolaire, la municipalité a budgété cette année un équipement équivalent pour le groupe scolaire de Montvallon.

Les enseignantes de cette école (en temps que futures utilisatrices) ont participé fin mai à une session de formation dispensée par un animateur de l'inspection académique de notre secteur, cette journée devant leur permettre d'orienter le choix sur la solution la plus adaptée pour leur usage, car il existe sur le marché des T.N.I. plusieurs fabricants avec des logiciels d'application à familiarisation très variable.

Le coût pour les 2 équipements complets (tableau numérique, vidéo projecteur, PC portable et accessoires) a été budgété à 8 000 €. ■

Commission affaires sociales - C.C.A.S.

Toujours là pour vous aider

Le 20 janvier, c'est avec grand plaisir que 98 personnes (une dizaine de moins que l'an passé) ont profité du cadre de la salle des fêtes du Lissiaco pour le repas des aînés offert par le C.CA.S. Le traiteur habituel leur a concocté un repas toujours très apprécié. Ensuite une chanteuse danseuse est venue distraire les invités, une belle voix chaude, un jeu de scène très agréable, ensuite quelques pas de danse sur la piste, la journée se terminait. Depuis plusieurs années, un transport (adapté P.M.R.) est proposé aux personnes qui le désirent. Il a été encore plus apprécié cette année où la neige a tenté de troubler notre journée. N'hésitez pas à le demander lors de votre prochaine inscription.

Le C.C.A.S. est là pour vous aider.

Nous disposons de deux logements d'urgence, mis à disposition des familles, pour un loyer très modeste, pour une courte période. Il ne s'agit pas de logements de dépannage, ils sont vraiment réservés aux situations d'urgence (violences familiales, incendie, inondation,…).

Le C.C.A.S. est un droit pour tous, ne culpabilisez pas de devoir faire appel à nous, n'attendez pas, il est plus facile de régler une petite dette, c'est notre devoir de vous aider si vous vivez un moment difficile. Soyez assurés de notre discrétion.

Demandez simplement un rendez-vous à la mairie au 04 78 47 60 35. ■

Commission communication

Toujours plus d'informations

Une commission qui s'est largement diversifiée.

L'arrivée du Lissiaco en 2011 a donné une nouvelle dimension à la commission. Tout en maintenant les outils existants (Brèves mensuelles, bulletin annuel, site Internet …), de nouveaux outils (principalement conçus par Pamela Galfo) ont été mis en place pour la saison culturelle : **plaquette en début de saison, affiches et flyers** pour chaque spectacle, distribués sur Lissieu et quelques communes voisines.

› Le plan de la commune

Le plan de Lissieu est actuellement en phase de corrections et sera prêt à être distribué à la rentrée 2013.

› Un site internet remanié

Le travail des prochains mois de la commission sera concentré sur la refonte du site Internet : nouveau graphisme, mise en avant du Lissiaco, nouvelles fonctionnalités (achat des places de spectacle, paiement en ligne du périscolaire…).

› Un nouvel outil bien pratique

Afin de renforcer l'information, il a été installé un panneau lumineux à l'entrée de Bois Dieu : panneau réservé aux informations municipales. La mise en place d'un second panneau est prévue aux environs de la mairie (visible de la Route Nationale) dès que le parvis de la nouvelle mairie sera terminé. ■

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Vous venez d'emménager sur la commune de Lissieu ? Un sac réutilisable "nouveaux arrivants", aux couleurs de Lissieu, vous attend en mairie. Vous trouverez toutes sortes d'informations et de conseils afin de réussir votre arrivée sur notre commune. ■

Commission développement économique

Le parc tertiaire du Bois Dieu

En croissance constante.

Un nouvel immeuble de bureaux est actuellement en cours de commercialisation sur le parc tertiaire du Bois Dieu à Lissieu. Ce bâtiment de bureaux offre une S.H.O.N. de 1 470 m² sur trois niveaux (R.D.J., R.D.C. et R+1). L'immeuble présente des plateaux divisibles à partir de 160 m².

Le niveau du rez-de-jardin propose des surfaces adaptées à la petite activité avec des accès sur l'extérieur. Un des lots du rez-de-jardin pourra également accueillir un restaurant, comportant une terrasse, un nouvel atout pour ce parc tertiaire.
Bien que le marché de l'immobilier d'entreprise soit tendu, la livraison du Camélia est prévue pour l'été 2014.
Il convient de souligner que le parc tertiaire du Bois Dieu ainsi que celui du Sémanet développent environ **23 000 m² de bureaux sur 16 immeubles.** Nous estimons à 1 150 le nombre de personnes travaillant dans les entreprises présentes sur le parc. Trois immeubles restent encore à construire sur le parc tertiaire du Bois Dieu dont le Camélia.
Le site présente également une résidence hôtelière (CITÉA) de 100 chambres réparties en petites maisons qui accueillent des personnes en formation dans les entreprises alentours ou pour de courts séjours touristiques.

La zone est désormais **desservie par une halte ferroviaire** et dispose d'un parking public de plus de **130 places libres.**
Dans une dynamique de croissance nationale atone, saluons cet esprit entrepreneurial qui habite les chefs d'entreprises de Lissieu. ■

QU'EST DEVENU FIMA ?

Présent depuis plus de 35 ans à Lissieu, **FIMA Menuiseries** a été l'un des leaders de la menuiserie en France.
Mais en 2011, dépôt de bilan sans repreneur de l'outil de production ! L'usine de Lissieu ferme ses portes ! **65 salariés pointent à Pôle Emploi.**
A la belle époque, cette usine employait **165 salariés à Lissieu.** Cette nouvelle implantation à Lissieu avait contribué au **développement de notre commune et de la zone de Braille.** Mais quel avenir est promis à ce site industriel alors que l'industrie française perd chaque jour des milliers d'emplois ? **Le site a été repris par T.F.M.O (Transports Frigorifiques des Monts d'Or)** une autre entreprise de Lissieu à qui nous souhaitons bonne chance et du courage dans une économie en crise. Ce sont les entrepreneurs qui créent la richesse. ■

Des équipes toujours en action

Travaux = Lissieu toujours plus beau !

> Parc tertiaire de Bois Dieu.

> City Park de Lissieu.

> Socle panneau d'informations.

Commission culture

Le succès toujours au rendez-vous

Le Lissiaco prend son essor avec une 2e saison culturelle dense et variée.

Pour sa **deuxième saison culturelle,** le Lissiaco s'est fait une place parmi les salles de spectacle de l'ouest Lyonnais. Ainsi, Lissilois comme habitants des communes avoisinantes, vous avez été nombreux à venir applaudir **les artistes et conférenciers** qui s'y sont produits tout au long de la saison. Parallèlement, le Lissiaco a bénéficié de la reconnaissance des professionnels du spectacle qui ont apprécié ses équipements techniques et sa qualité d'accueil.

› La commission culture s'est efforcée de vous proposer une programmation très qualitative avec des artistes variés :

Les **ECHOS-LIES** avaient magistralement ouvert la saison avec une salle comble et très enthousiaste devant l'humour et les prouesses acrobatiques de cette troupe aussi exceptionnelle qu'attachante.

La compagnie **COURS TOUJOURS** a ravi les grands comme les plus petits avec leur création issue du nouveau cirque.

Que dire du spectacle d'improvisation **PHILTRE** qui avait comme thématique la vie de notre village durant

lequel chacun a pu rire et découvrir les multiples facettes de notre commune. Il a ensuite été question de musique avec tout d'abord un double plateau dédié à la chanson française puis une soirée musique classique lors de la venue du conservatoire de Lyon. **BAPTISTE LECAPLAIN** nous a régalé le temps d'un soir avec son

humour et son plaisir communicatif d'être sur scène.

XAVIER MORTIMER a posé ses valises quelques heures avant de partir pour le Cirque du Soleil, il nous a offert un spectacle rempli de surprises et de magie dans un univers artistique qui en a coupé le souffle à plus d'un d'entre-nous.

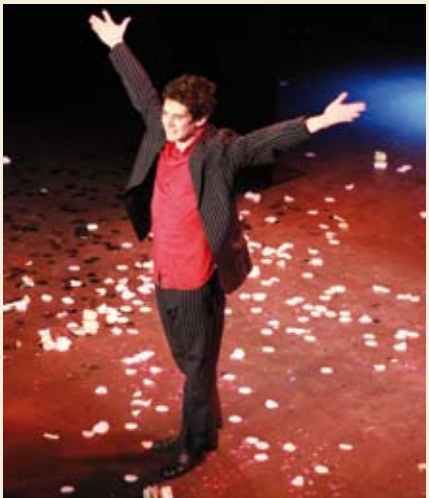

En fin de saison, le théâtre était à l'honneur avec **BRAINSTORMING**

comédie burlesque, **UN CHACAL DES CHAMOTS** qui nous ont appris bien des choses sur l'évolution de la langue française et pour finir **CLOVIS CORNILLAC** dans une interprétation magistrale de la Contrebasse de Patrick Süskind. Autant de moments de joie et d'échanges auxquels vous avez pu assister.

Nous tenons à vous remercier d'avoir été nombreux à venir aux spectacles.

Un remerciement également à tous les artistes qui ont su se rendre disponibles en fin de spectacle pour échanger en toute simplicité et sincérité sur leurs arts.

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

14 septembre, à 18h, au Lissiaco

La présentation sera suivie d'un apéritif.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

2E SAISON EN IMAGES

> Cinéma

Le cinéma a retrouvé sa place au Lissiaco grâce à l'association écran mobile. La disparition progressive de copies argentiques a amené l'association à s'équiper d'un projecteur de cinéma numérique. **La première séance numérique** a eu lieu le 13 avril et nous avons pu constater l'amélioration considérable de la qualité visuelle et sonore des projections. Cette technologie devrait également nous permettre d'avoir à l'avenir un choix plus large dans la sélection des films. Aussi, vous retrouverez dès la rentrée vos séances de cinéma dans les meilleures dispositions.

> Saison 2013-2014

La **commission culture** vous donne rendez-vous **le samedi 14 septembre** au Lissiaco pour le lancement de la saison culturelle 2013-2014.
Cette présentation à laquelle vous avez été nombreux à assister l'an passé, reprendra le même format. Nous vous ferons découvrir l'ensemble des spectacles et conférences qui constitueront la saison. Le conservatoire de musique de Limonest, avec qui nous développerons une étroite collaboration pour la saison à venir, se joindra à nous pour cette occasion.
Au programme, vous retrouverez de la **danse**, de l'**humour**, du **théâtre**, de la **chanson française**, de la **musique classique** ainsi que du **jazz** ce qui devrait, nous l'espérons, combler le plus grand nombre d'entre vous.

> Conférences

Devant le succès rencontré l'an passé, nous avons programmé un cycle de 5 conférences « *Connaissances du monde* » sur la **Libye,** la **Norvège,** le **Rajasthan,** le **Japon** et la **Provence**.
> D'autres conférences seront à l'affiche. ■

Lissieu le 20 mars 1814

La bataille de Limonest aux portes de Lissieu

Avec la défaite de Leipzig, le 19 octobre 1813, **Napoléon** doit abandonner l'Allemagne et défendre la France, attaquée sur toutes ses frontières.

Le 21 décembre 1813, les coalisés franchissent le Rhin sur divers points et envahissent le territoire français. Une colonne, passant par la Suisse, marche sur Genève et Lyon.

Napoléon conçoit un plan stratégique ambitieux pour repousser l'invasion. Il envoie à Lyon **le maréchal Augereau** pour créer une armée qui aura pour tâche de marcher sur le flanc gauche des coalisés tandis que lui-même, avec ce qui reste de la Grande Armée, les affrontera en Champagne. De concert, les deux armées refouleront les envahisseurs au-delà du Rhin.

Après avoir repoussé les troupes autrichiennes qui menaçaient Lyon au mois de janvier 1814, **Augereau passe plusieurs semaines à mettre sur pied de guerre l'armée de Lyon.** Il manque d'hommes, d'armes, de munitions, de chevaux…

A la mi-février, il reçoit enfin le secours d'une division d'infanterie et de trois régiments de cavalerie envoyés d'Espagne par **le maréchal Suchet.**

Avec l'appoint de ces troupes d'élite, Augereau entre en campagne et libère Mâcon et Bourg-en-Bresse. Ensuite, tandis qu'une partie de ses troupes assiège Genève occupée par les Autrichiens, il marche victorieusement sur le flanc des coalisés et atteint Poligny le 4 mars. Il apprend alors qu'une armée autrichienne chemine par le Val-de-Saône en direction du Sud. Il rebrousse chemin et ses troupes livrent deux batailles pour protéger Lyon : le 11 mars au sud de Mâcon et le 18 mars à Saint-Georges-de-Reneins.

Battu à deux reprises, **le maréchal Augereau** se replie sur les hauteurs des Monts-d'Or et, le 20 mars 1814, livre une troisième bataille pour protéger Lyon : c'est la bataille de Limonest.

Ses troupes s'étendent en arc de cercle sur la rive droite de la Saône. **Le général Musnier** défend Limonest, **le général Pannetier** défend Dardilly, et **le général Digeon** protège Écully et Tassin. Un détachement commandé par **le général Bardet,** défend Caluire. **Augereau** dispose de 25 000 combattants pour s'opposer aux 56 000 hommes **du prince de Hesse-Hombourg.**

Tandis qu'une colonne autrichienne du **général Wimpfen** attaque Limonest en venant de Chasselay et de Lissieu, la brigade **Mumb** chemine par le Val-de-Saône pour prendre à revers la position de Limonest. En même temps, l'aile droite autrichienne du **général Bianchi** effectue un mouvement tournant et attaque Dardilly.

Ployant sous le nombre, les soldats français se replient sur La Duchère et Tassin où se déroulent les derniers combats. **Augereau** a perdu 1 000 hommes et les Autrichiens 3 000.

Sous la pression de la municipalité de Lyon, qui veut éviter le sac de la ville, le maréchal se replie dans la nuit du 20 au 21 mars en direction de Vienne. Le 21 mars, **le prince de Hesse-Hombourg** fait son entrée dans Lyon. Le même jour, **Napoléon** est battu à Arcis-sur-Aube. Il abdique le 6 avril 1814.

Ronald Zins - Président de l'Académie Napoléon. ■

*› Aujourd'hui à Lissieu, à l'angle de la route de Limonest et du chemin de Fromenteau subsiste un emplacement surmonté d'**une croix en pierre,** en cet endroit des combattants y ont été enterrés (dit-on).*

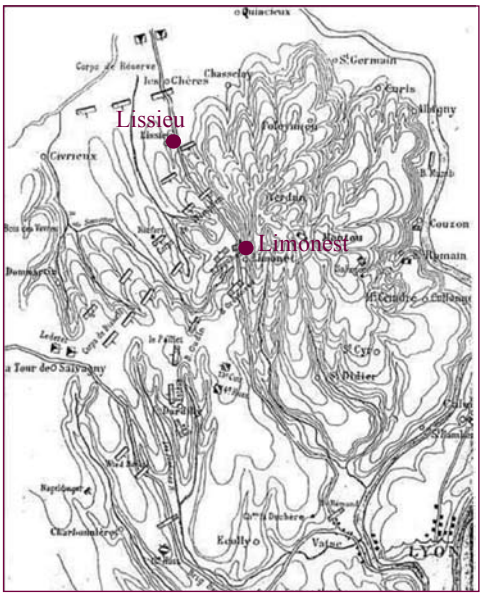

› Plan de la bataille de Limonest, le 20 mars 1814.

LE BLASON DE LISSIEU, FRONTON DES TOURS

Le blason élaboré par la commission municipale **dans les années 1985,** avec le soutien du comité d'héraldique[1] du Rhône, vient de trouver sa place sur le fronton des Tours.
Il ne s'agit nullement d'un acte iconoclaste tout au contraire, c'est une **préservation de notre patrimoine et de notre histoire.**

A Lissieu, nous avons une histoire riche, alors préservons là. ■

[1] *Héraldique : science du blason, c'est-à-dire l'étude des armoiries (ou armes).*

LE SAVIEZ VOUS ?

- **L'émail héraldique de couleur rouge est appelé "le gueules".**
- **L'émail héraldique de couleur noire est appelé "le sable".**
- **L'émail héraldique de couleur bleue est appelé "l'azur".**
- **Le métal jaune franc est appelé "l'or".**

Dans le parc de Montvallon

La chapelle de Montvallon

Cette chapelle fut construite par madame Guy de Fenoyl, pour répondre à un vœu qu'elle fit pendant la guerre.

Après l'armistice de 1940, monsieur **Guy de Fenoyl** partit dans le maquis, puis durant l'été 1944, il rallia les troupes du général de Lattre de Tassigny, qui le nomma lieutenant-colonel du 2e bataillon de choc.
A la tête de son bataillon, il fut gravement blessé, en arrachant aux Allemands le petit village de Masevaux en Alsace.
Sa femme, madame Guy de Fenoyl fit alors le vœu de construire une chapelle, s'il revenait vivant de la guerre.
En 1949, elle perdit sa fille aînée Chantal, qui contracta la tuberculose, en allant soigner les soldats revenant des camps de prisonniers. L'idée d'avoir un lieu particulier, pour prier pour sa fille, confirma son intention.
Au cours d'un voyage en Camargue, elle fut séduite par le style de la maison camarguaise, petite maison de torchis blanc au toit de chaume, à l'arrière arrondi, adossé au mistral.
Le 8 janvier 1953, les architectes Perrot et Boissieu, lui envoient un projet qu'elle accepte.
La chapelle fut rapidement construite. Le cardinal Gerlier, devait venir la bénir, mais l'emploi du temps de l'Archevêque ne le lui permit pas.

Le 24 juillet 1953, il répondit par une lettre chaleureuse que voici :
« *Je suis heureux de savoir que vous avez voulu offrir à la très sainte Vierge, une sorte d'ex-voto de reconnaissance pour la protection de votre maison dans des heures tragiques. J'autorise donc bien volontiers que vous fassiez bénir cette chapelle dès qu'elle sera terminée. Vous pourriez le demander à votre cher curé, en lui disant que je lui délègue les pouvoirs nécessaires. Vous pourriez ensuite sans difficultés y faire célébrer la sainte messe. Croyez, Madame, que je m'unirai de loin à votre acte de gratitude et aussi à toutes les prières qui seront faites dans cette chapelle pour les vivants et pour les disparus* ».
La chapelle a été terminée courant 1954. **Cette chapelle a été restaurée par la commune de Lissieu en 2013,** (*voir page 15*). ■

> Maison de style camarguaise.

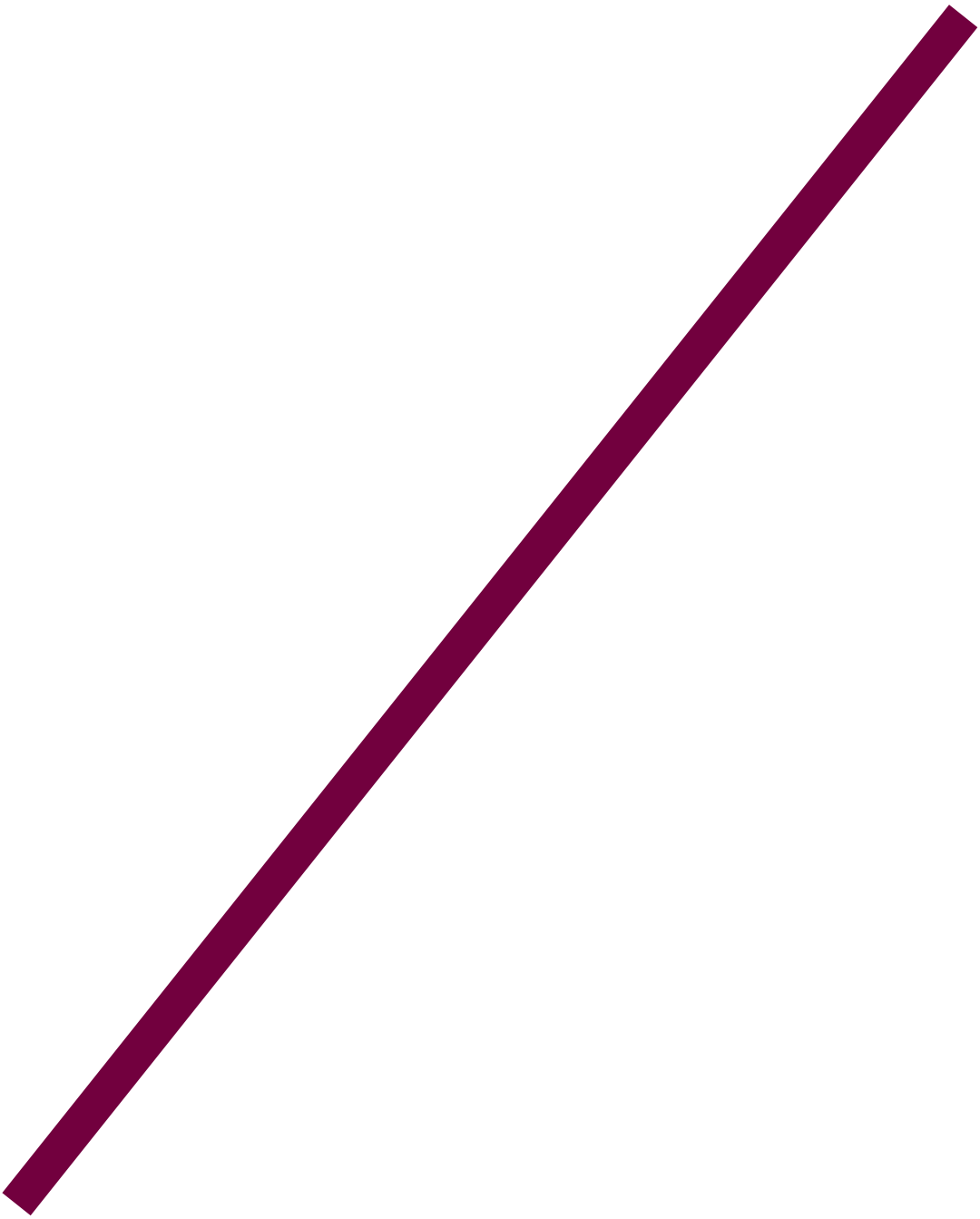

Les écoles de Lissieu

Groupe scolaire de Montvallon

> Classes transplantées pour le primaire de Montvallon

Du 6 au 8 février 2013, cinq enseignantes du groupe scolaire de Montvallon sont parties en classe transplantée **à Tence en Haute-Loire.**

C'était l'occasion pour l'équipe enseignante de l'école élémentaire de vivre un projet commun avec tous les enfants du **CP au CM2.**

Malheureusement, les classes de maternelle n'ont pas pu nous accompagner car les enfants sont trop petits pour ce genre de voyage.

Nous sommes donc partis le mercredi matin à 8h30 et arrivés sous la neige à Tence.

Nous étions ravis que la neige soit au rendez-vous car les classes de **CP et CP-CE1** ont pu ainsi pratiquer le "chien de traîneau" dans des conditions idéales malgré le froid. Ils ont aussi appris à faire du pain, du fromage et du beurre.

Les **CE1-CE2** ont eux suivi pendant 2 jours et demi une classe théâtre avec deux animateurs qui leur ont appris par différents jeux de rôles à exprimer des sentiments différents (joie, peur, colère) et à la fin du séjour, ils ont appris des petites pièces de théâtre qu'ils ont jouées en costumes divers et variés.

Les **CM1 et CM2,** quant à eux, ont appris à écrire des scénarios, à les interpréter et les jouer. Ils ont eu le bonheur au retour de recevoir des CD qui retraçaient toutes les étapes de leur travail.

Le centre de Tence est vraiment un endroit accueillant, cinq chalets indépendants autour d'un grand chalet dans lequel toutes les classes se retrouvaient le matin, le midi et le soir pour les repas.

Nous avons pu assister tous ensemble à deux veillées dont les thèmes étaient la magie et le cirque.

Ces quelques jours passés ensemble nous ont permis de revenir avec plein de souvenirs en tête, des moments de vie partagés, un vrai bonheur.

Nous profitons donc de cet article pour remercier les parents qui nous ont à l'unanimité confié leurs enfants, les parents accompagnateurs, l'A.P.E. et la mairie qui ont contribué financièrement à ce projet. ■

> UN PROJET COMMUN MATERNELLE ET PRIMAIRE LES POUPÉES FRIMOUSSES

L'école de Montvallon s'est associée à un projet pédagogique de l'U.N.I.C.E.F. pour défendre deux des principaux droits de l'enfant : **le droit à la santé et le droit à une identité.**

Dans un premier temps, des bénévoles sont venus faire un plaidoyer d'une heure environ par classe, pour expliquer aux enfants ce qu'était l'U.N.I.C.E.F. et quelles étaient les missions de cette association dans le monde.

Quelques jours plus tard, ces mêmes bénévoles sont revenus dans les classes de **la grande section jusqu'au CM2** pour aider les enfants à **fabriquer leurs poupées.**

Chaque élève a ainsi fabriqué une poupée en chiffon qui symbolise un enfant du monde. Afin que les parents puissent se rendre compte du travail des enfants, l'équipe enseignante a organisé une séance d'adoption **le VENDREDI 5 AVRIL** de 16h45 à 18h dans la salle de motricité de l'école maternelle où toutes les poupées ont été exposées par classe.

Cette séance d'adoption a été une occasion pour les parents de constater l'implication et le plaisir qu'ont eu leurs enfants à participer à ce projet. Ce fut aussi un moment convivial et de partage entre les enfants, les parents et les enseignantes autour d'un projet fédérateur.

A ce jour, la vente des poupées Frimousse a permis de récolter 1321 €. ■

> Contact

Groupe scolaire de Montvallon,
☎ 04 78 47 64 89

Les écoles de Lissieu

Groupe scolaire de Bois Dieu

Cette année scolaire marque un nouveau tournant dans l'histoire de l'école, puisque désormais, suite à la fusion, les écoles maternelle et élémentaire ne font plus qu'une.
La direction du groupe scolaire est assurée par madame Lévêque.
Toute l'équipe enseignante a été renouvelée et il y a cette année 6 classes **(4 élémentaires et 2 maternelles), 153 enfants sont inscrits actuellement.**

• **Classe des T.P.S., P.S., G.S. :** madame Lévêque.
A.T.S.E.M. : madame Chasset.

• **Classe des M.S., G.S. :** madame Delorme (remplacée par madame Giroux).
A.T.S.E.M. : mademoiselle Mareck.
• **Classe des CP/CE1 :** madame Le Kim.
• **Classe des CE1/CE2** : mesdames Castello /Dugenetay.
• **Classe des CM2/CM1** : madame Forestier (remplacée par madame Giappesi).
• **Classe des CM1/CM2 :** mesdames Gardinal/Martin.

Deux nouveaux projets d'école débutent cette année, ayant pour axe principal le "vivre ensemble" en élémentaire et le vocabulaire en maternelle. L'école travaille en partenariat avec la F.R.A.P.N.A. qui interviendra dans toutes les classes.
Les enfants ont déjà assisté à plusieurs spectacles depuis le début de l'année (*Lulu nuit blanche*, *Pierre and the loup*, *L'arbre roux*) et des sorties sont déjà programmées pour la fin de l'année (ferme pédagogique en maternelle, théatre pour les cycle 3 et balade en péniche pour les cycle 2).
La fête de l'école aura lieu samedi 22 juin le matin. Présentation d'un spectacle en première partie puis kermesse. ■

› Contact
Ecole maternelle de Bois Dieu,
☎ 04 78 47 65 31

Ecole primaire de Bois Dieu,
☎ 04 78 47 00 20

› Le carnaval dans nos écoles...

Les crèches de Lissieu

Deux centres d'accueil pour nos tous petits

› Les Canaillous de Lissieu

Les Canaillous de Lissieu, c'est une équipe de **huit professionnels,** dont six directement impliqués dans l'accueil de vos bambins au quotidien.
Nous sommes situés juste derrière le bâtiment de la mairie, dans des locaux qui nous permettent de recevoir chaque jour une **vingtaine d'enfants** simultanément.
L'accueil se fait **de 7h30 le matin, jusqu'à 18h30 en fin de journée.**
Les enfants sont inscrits selon les besoins, soit en accueil occasionnel pour des temps courts à la demande, soit en accueil régulier.
L'établissement ferme ses portes six semaines dans l'année (entre Noël et le jour de l'an, une semaine au printemps, et quatre semaines au mois d'août). ■

> Crèche du Bourg.

› Contact

☎ 04 78 47 68 57, *canaillous.lissieu@slea.asso.fr*

› Les petits Canaillous

Aux petits Canaillous, on quitte pour quelques heures notre maman et notre papa, pour qu'ils aillent travailler ou faire d'autres activités.

Mais, c'est pour retrouver les copains et copines et alors... tous ensemble, on chante, on danse, on joue à la dînette, aux voitures, aux cubes, on fait de la peinture, des dessins, des puzzles, on écoute des histoires, on déjeune tous ensemble, on fait de gros dodos.
Cette année nous sommes même allés au cirque en car !

Pour venir profiter de ces bons moments avec nous et vous faire câliner par **Barbara, Françoise, Magali et Marie-Anaïs** qui sont des **professionnelles de la petite enfance,** contactez-nous.
Les petits Canaillous...
de 2 mois et demi à 4 ans.

> Crèche du Bois Dieu.

Nous sommes accueillis à la crèche le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires de 8h à 18h. ■

› Contact

☎ 04 78 47 03 79,
petits.canaillous@slea.asso.fr

Les sapeurs-pompiers

Journée portes-ouvertes des sapeurs-pompiers

Après cinq années d'activité, la caserne regroupant les communes de Lissieu, Marcilly, Les Chères et Chasselay a, pour la première fois, ouvert ses portes au public le dimanche 14 avril.

Une démonstration de désincarcération, la manœuvre des Jeunes Sapeurs-Pompiers, l'exposition du concours de dessin des écoles et un atelier de secourisme y attendaient les visiteurs venus nombreux en ce jour ensoleillé. Les plus chanceux ont même eu l'opportunité de voir, en complément de tous les engins qui étaient exposés, le Dragon69, hélicoptère de la sécurité civile. L'ascension de l'échelle (dressée à plus 20 m) était aussi proposée et a permis de rapporter 150€ pour l'œuvre des orphelins de sapeurs-pompiers.

Les **41 sapeurs-pompiers** volontaires qui assurent environ **350 interventions** par an ont été disponibles pour le public durant la journée et espèrent vous retrouver au **bal du 14 juillet qui aura lieu pour la première fois à la caserne.**

› Contact

☎ **18,** en cas d'urgence.

› LA CASERNE EN QUELQUES CHIFFRES :

41 sapeurs-pompiers volontaires âgés de 17 à 59 ans encadrés par 1 commandant, **Frédéric Blanchon**

- **1** officier adjoint
- **9** sous-officiers
- **11** caporaux
- **20** sapeurs

6 véhicules

350 interventions par an

- **70 %** de secours à personne
- **11 %** d'incendies
- **9 %** d'accidents de circulation
- **10 %** d'interventions diverses

pub

La paroisse Saint-Pierre, Saint-Paul en Val d'Azergues

Des témoins qui font partager leur vie

Pour les enfants de 3 à 7 ans, un éveil de la foi est proposé durant la messe des familles, **chaque 2e dimanche du mois à 11h,** ainsi qu'au cours de quatre "Temps forts" dans l'année (avant Noël, Pâques,…), le samedi après-midi à la cure de Chasselay, où se retrouvent une cinquantaine d'enfants pour chanter, jouer et découvrir l'Évangile. Les parents qui le souhaitent ont aussi un temps d'échange et de partage au même moment. Parmi les 234 enfants qui viennent au catéchisme sur notre paroisse, **75 enfants de Lissieu répartis en 7 groupes du CE1 au CM2** poursuivent leur parcours à la suite de Jésus, et certains vont recevoir la première communion.
Après le caté, la vie ne s'arrête pas : pour les collégiens l'Alliance des Gones, ils se retrouvent chaque 3e vendredi soir du mois de 18h à 21h pour chanter, rire, prier, jouer, réfléchir, débattre… Cette année, ils avancent autour de la rencontre de témoins qui font partager leur vie, leur expérience et leur foi. Ils alternent temps forts et activités ludiques (bowling, karaoké, jeux de société, sortie de ski en projet…) afin de construire un équilibre entre foi et vie.

Pour rejoindre le groupe, vous pouvez contacter Cécile Desmarecaux par téléphone au 06 63 26 35 05.
Un groupe de jeunes de plus de 16 ans ouvert à tous ***« La tête dans Li'cieux »*** se réunit aussi deux fois par mois à Lissieu, le vendredi soir.
Une messe est célébrée **en l'église de Lissieu tous les dimanches à 9h30, sauf le 2e dimanche du mois où elle est à 11h.**
La messe des familles, le 2e dimanche du mois à 11h, est spécialement adaptée pour les jeunes foyers, qui

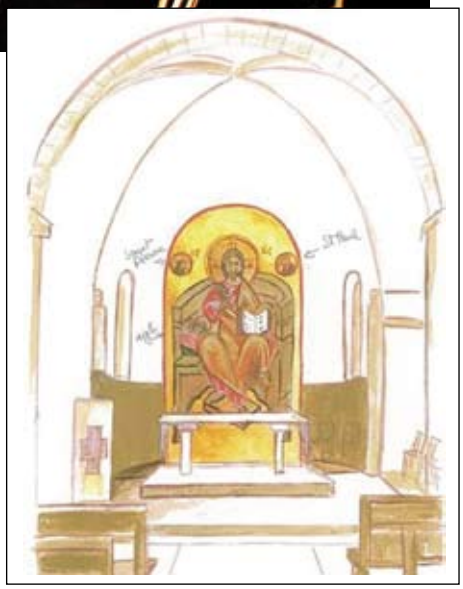

y viennent nombreux : **animée par les enfants du catéchisme et leurs parents.**

> Pour entrer en contact

Père Przemyslaw Krezel, curé
4, rue de l'Eglise - 69380 Lissieu
☎ Secrétariat : 04 78 47 60 24
Le secrétariat est ouvert le mardi et le jeudi de 9h à 11h30, le mercredi de 9h30 à 12h, le lundi et le jeudi de 14h à 16h.
valazergues.paroisse@sfr.fr

➔Ça s'est aussi passé à Lissieu

Retour en images...

DÉPART D'EVELINE LAMBERTET

Eveline Lambertet a intégré le service de restauration scolaire de Bois Dieu **en 1991**. Puis, après avoir exercé les fonctions de responsable du service périscolaire de Bois Dieu pendant **10 années très actives,** elle prend en 2012 **les fonctions d'A.T.S.E.M. à l'école maternelle de Montvallon,** puis passera à la rentrée scolaire de septembre 2011 au service périscolaire de Montvallon.

Lors du pot de départ organisé par la municipalité le **22 février au Lissiaco,** les élus, les enseignants, les parents et les enfants venus nombreux, lui ont adressé leurs remerciements pour son engagement et lui ont souhaité une nouvelle vie bien remplie entourée de sa famille.

DÉPART DE MONIQUE MATHIEU

Monique Mathieu, responsable du service périscolaire de **Montvallon** depuis la rentrée scolaire de 2008-2009 a quitté ses fonctions le 31 décembre dernier pour profiter d'une retraite bien méritée après une carrière **débutée dès 1971.**

C'est au cours d'une cérémonie organisée par elle-même et la municipalité le **21 décembre 2012** au Lissiaco que les élus, les enseignants, les parents et les enfants sont venus nombreux la remercier pour son dévouement et son implication et lui ont souhaité une bonne retraite.

LE CAFÉ DE LA MAIRIE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

Charlotte et Romain Grange, jeunes professionnels de la restauration viennent de reprendre le **café, bar, restaurant P.M.U. de la mairie.** Ils souhaitent faire travailler différents producteurs locaux en privilégiant la qualité. Charlotte cuisine des plats simples et traditionnels toujours frais. Afin de répondre à une nouvelle clientèle, ils ont réalisé de nombreux travaux intérieur et extérieur. Une belle terrasse au soleil peut accueillir jusqu'à 20 couverts. **Horaires :** tous les jours de 6h30 à 19h, fermé le samedi. Dimanche de 7h à 13h. Du lundi au vendredi le midi pour le restaurant. Repas de famille, anniversaire, baptême, communion, apéritif dinatoire sur réservation, les soirs et week-end, sur place ou à emporter.

Retour en images...

LES COMMÉMORATIONS

Armistice
11 novembre 2012

Comme chaque année, les lissilois et anciens combattants sont venus nombreux commémorer **l'armistice du 11 novembre** devant le monument aux morts.

Journée 19 mars 1962
24 mars 2013

Les membres de la **F.N.A.C.A.** de Lissieu-Dommartin étaient conviés nombreux pour commémorer le **19 mars 1962** date à laquelle se sont arrêtés les combats en Algérie après dix années de guerre en Afrique du Nord. Cette date est également devenue la « *Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires en Tunisie et au Maroc* ».

Armistice
8 mai 2013

Fidèle à la tradition, la cérémonie commémorative a eu lieu devant le monument aux morts en présence des anciens combattants et des sapeurs-pompiers.

Journée de la résistance
17 juin 2012

Une quarantaine de personnes et d'élus étaient présents lors de la cérémonie qui a lieu le 17 juin 2012 devant le monument aux morts du carrefour du Montluzin. Cette commémoration rend hommage aux alliés qui ont violemment combattu devant le **château de Montluzin** et le long de la D306 **le 19 juin 1940** pour retarder l'avancée des ennemis.

FORUM DES ASSOCIATIONS

>Des activités pour toute la famille...

Vous étiez nombreux **le 8 septembre 2012** au **LISSIACO** pour découvrir ou redécouvrir notre forum. Vous avez ainsi pris connaissance de l'ensemble **DES ASSOCIATIONS,** qu'elles soient sociales, culturelles, sportives...Vous avez pu vous informer sur leurs fonctionnements, leurs actions. Cela a permis au plus grand nombre d'entre vous de choisir l'activité qui lui convenait le mieux et qui répondait le plus à ses attentes. Vous avez pu poser vos questions, échanger des idées... et bien sûr passer un agréable moment en famille ou entre amis.

SAMEDI 7 SEPTEMBRE DE 16H À 18H, AU LISSIACO.

Association De l'Environnement pour Lissieu

A.D.E.L.

> Une association active

L'A.D.E.L. poursuit son engagement pour notre bien-être à tous, dans le respect de l'environnement sur la commune.

> Interventions multiples

• **Découverte et demande de dépollution** d'une déchetterie sur terrain privé.

• **Mesures de rayonnement d'ondes électriques** autour des installations d'antennes relais de téléphonie mobile.

• **Chenilles processionnaires :** nous avons alerté l'A.P.R.R. comme chaque année pour les pins situés le long de l'A6.

• **« Faites de la propreté »** participation de *l'A.D.E.L* à l'élaboration des circuits et au ramassage (*voir article de la commission environnement page 26*).

• **Crédit Agricole :** courrier à la direction générale pour le maintien du distributeur de billets.

• **Embarcadère de l'étang du Bois Dieu :** intervention auprès de la mairie pour la prolifération de lentilles d'eau à la surface de l'étang et la mise en place d'une poubelle pour les déchets.

• **Forum des associations :** projection des mesures d'accompagnement de travaux transitoires de l'arrivée de l'A89 de la Tour de Salvagny au rond-point de la maison carrée et à l'A6.

• **Liaison A89-A6 :** courrier de relance au Préfet pour une liaison plus au nord de Lissieu et rappel de notre demande de rendez-vous.

2013 : année de mobilisation !

> Adhérer, c'est pérenniser l'existence de notre association et contribuer à sa valorisation.

Cotisation annuelle : 10 € par famille.

> Contact :

Place de la mairie - 69380 Lissieu

adel.environnement@hotmail.fr

Armand Weingertner,

☎ 06 82 42 25 91

A.D.M.R., l'association du service à domicile

> L' ADMR est à vos côtés, tout à côté !

L'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) est dirigée par un conseil d'administration local comprenant 17 bénévoles de Chasselay et Lissieu, qui travaillent tous en bonne entente et qui ont des tâches variées : secrétariat, prise en charge, trésorerie, informatique, gestion des plannings, enquête de satisfaction etc, ce qui représente un véritable engagement de leur part.

> Une équipe proche de vous

Notre équipe d'intervenantes est composée de **15 employées.** Ce personnel qualifié permet aux personnes âgées qui le souhaitent de rester à leur domicile et propose une aide ponctuelle à des personnes relevant d'une hospitalisation ou d'un souci de santé.

Nos intervenantes peuvent aussi se présenter auprès de familles pour un service de soutien et de confort. Tout récemment, nous avons élargi nos interventions à la garde d'enfants.

> Un financement adapté

Une aide au financement des interventions est possible selon les ressources et l'état de santé du demandeur. Nos prestations ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50 %. L'ensemble des démarches est assuré de la confidentialité et d'une totale discrétion.

Nous proposons également un système de téléalarme qui permet de bénéficier d'une présence, voire d'un secours 24h / 24. L'accueil par deux employées administratives à mi-temps se fait du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures.

> Contact :

6, rue de l'Église 69380 Lissieu
☎ /fax : 04 37 50 39 64
admrchasselaylissieu@orange.fr
Accueil du lundi au vendredi 9h/12h.

La Clôtre en fête

La Clôtre en fête organisait sa traditionnelle soirée de quartier le 27 octobre 2012, en compagnie de ses fidèles habitants. Cette année, 134 personnes se sont retrouvées dans notre belle salle du Lissiaco autour d'un repas convivial, servi par le traiteur "Chessy Accueil Restauration" que nous apprécions toujours pour son professionnalisme et sa simplicité.
Après le mot d'accueil de la présidente, Simone Bouchet, c'est dans une ambiance chaleureuse que les nouveaux participants se sont vite liés, et ont pu nouer de nouvelles relations. Les membres du bureau furent satisfaits de cette soirée qui est placée sous le signe de la rencontre, de l'amitié et de la bonne humeur. Nous vous espérons encore plus nombreux pour notre prochaine édition.

> Contact : Simone Bouchet, ☎ 04 78 47 31 01

L'Association de Parents d'Elèves de Lissieu Montvallon

A.P.E. Montvallon

L'Association de Parents d'Elèves de Lissieu Montvallon, l'A.P.E., est une structure où les parents se retrouvent dans une ambiance conviviale dont le seul objectif est d'agrémenter la vie scolaire des enfants en subventionnant les sorties ou activités choisies par l'équipe enseignante.

Voici quelques exemples d'activités et de spectacles subventionnés : **sorties pédagogiques, classes transplantées, rencontres U.S.E.P., spectacle de Noël, galette des rois, intervenant danse.**

Le financement de *l'A.P.E.* permet à notre équipe enseignante de réaliser de beaux projets, et nous la remercions pour ses idées et le temps qu'elle donne à nos enfants.

Tous ces financements proviennent de la réussite des manifestations organisées tout au long de l'année dans notre commune de Lissieu.

- **Le défilé du 8 décembre :** défilé aux lampions suivi d'un vin chaud à la buvette.
- **Une vente de crêpes pour la Chandeleur :** crêpes confectionnées par les parents et vendues devant l'école de Montvallon et sur la place des Tamaris.
- **Une vente de chocolats pour Pâques.**
- **La fête de l'école qui aura lieu le samedi 29 juin :** après le spectacle des enfants préparé par les enseignants, des jeux et une tombola sont proposés aux enfants et la journée se termine par une paëlla géante.
- **Le vide-grenier le dimanche 15 septembre,** où nous vous attendons tous, organisateurs, exposants et visiteurs. Toutes les bonnes volontés sont invitées à rejoindre l'organisation de cet événement qui bénéficie d'une belle renommée dans la région et qui fait découvrir notre beau parc (rendez-vous sur notre site).
- **La bourse aux jouets le dimanche 17 novembre :** ventes de jouets et de matériel de puériculture à la salle Jean Corbignot.

Tout cela ne peut bien entendu être accompli sans l'aide des parents bénévoles, membres actifs ou occasionnels. C'est pourquoi, nous tenons à remercier tous ceux qui s'impliquent lors de ces différentes manifestations.

Nous invitons toutes les personnes désireuses de nouveautés et porteuses de bonnes idées à venir nous rejoindre lors de la prochaine assemblée générale en octobre. ■

› Contact :
www.apelissieu.org

Association des Amis de l'Ecole de Lissieu Bois Dieu

L'A.A.E.L.B.D. est composée de parents d'élèves volontaires qui organisent des événements conviviaux mélangeant parents et enfants, tout au long de l'année afin de récolter des fonds pour participer aux financements de sorties scolaires et de jeux. **Depuis 5 ans,** *l'A.A.E.L.B.D.* **a proposé aux familles différentes manifestations.** • Ventes de gâteaux. • Défilé du 8 décembre. • Vente de chocolats. • Vente de livres de recettes et de torchons. • Lâcher de ballons. • Chasse aux œufs pour Pâques. • Participation à la bourse aux jouets.

Afin de pérenniser *l'A.A.E.L.B.D.*, nous invitons toutes les bonnes volontés à se joindre à nous et remercions l'ensemble des parents pour leur soutien ponctuel.

› Contact :
Anouk Meysselle, ☎ 06 60 62 50 35

La cavalerie Lissiloise

Pour sa 8e édition, *La cavalerie Lissiloise* organisait le dimanche 23 septembre 2012, sa grande **FÊTE DU CHEVAL,** à la ferme équestre de La Clôtre, chez Paul et Simone Bouchet, chefs d'orchestre de cette journée, forte en organisation et en spectacle.

Frédéric Bouchet, le président, toujours soucieux du bon déroulement de ce très bel évènement, et son équipe avaient tout organisé pour que cette journée soit comme à l'accoutumée une réussite. Chose faite…, le beau temps était de la partie, et les démonstrations équestres se sont succédées sans relâche : la parade en musique, le carrousel, le dressage d'Estelle et de Sylvie, les élèves de l'école d'équitation de Charlotte avec leurs jeux, le travail en liberté de Romain et Matthieu sous les conseils de Gérard, le savoir-faire de Jean et Sylvianne, Maéva avec sa monture Cochise pour ses débuts de voltige que le public a applaudi avec beaucoup d'enthousiasme, Alain notre Maréchal Ferrant et son talent de forgeron…, et bien sûr les balades à poneys qui ont fait le bonheur des enfants.

Ce fut une agréable journée grâce à l'excellent travail de toutes les cavalières et de tous les cavaliers.

Un grand merci à la mairie de Lissieu, pour son aide précieuse, à la participation également de la mairie de Limonest, à notre sponsor Feu Vert de Civrieux d'Azergues, ainsi qu'à tous les bénévoles, parents et amis qui ont contribué à la réussite de cette fête. A bientôt pour la 9e édition. ■

> Contact :
Frédéric Bouchet,
☎ 06 07 03 72 75

Association des familles de Lissieu

>Vestiaire et vide-grenier

Tous les vêtements donnés, propres et en bon état, sont sélectionnés et rangés pour être accessibles gratuitement tout au long de l'année aux personnes qui en ont besoin.

Lors du vide-grenier de septembre, organisé par *l'A.P.E. de Lissieu,* une partie de ces vêtements est mise en vente à tout petit prix. Les sommes récoltées servent à des aides financières.

> Bourse aux vêtements, jouets et puériculture

La bourse de printemps des 4, 5 et 6 avril a connu une fréquentation importante. Comme pour les éditions précédentes, 45 % des articles déposés ont trouvé preneur. Les acheteurs étant souvent des déposants, le terme de "**bourse échange"** prend alors tout son sens. La qualité et les petits prix affichés sont l'essence même de la réussite de cet évènement, ainsi que l'investissement permanent de la vingtaine de bénévoles qui organisent et gèrent cette manifestation.

Nous vous informons que la **bourse échange d'automne** aura lieu les 10, 11, et 12 octobre 2013 (en fonction des locaux disponibles…).

Cotisation annuelle (septembre 2013 / juin 2014) : 5 € par famille. ■

> Contact :
Madame Peinado,
☎ 04 78 47 34 29

> Cours de gymnastique

Après avoir satisfait une quarantaine de personnes cette année, nous reconduisons les cours avec Lynda, dès le 16 septembre 2013.

Horaires des cours :
Lundi :19h à 20h, salle Jean Corbignot.
Jeudi : 9h à 10h, salle arts martiaux, à côté de la crèche. ■

> Contact :
Madame Morin, ☎ 04 78 43 79 44

Fédération Nationale des Anciens Combattants

F.N.A.C.A

Les Anciens Combattants de Lissieu, comme dans toutes les communes de France, avec les élus et les municipalités, ont la charge de commémorer les grands événements de notre pays et de ne pas oublier ceux qui ont donné leurs vies pour notre liberté et celle de nos enfants.

› 19 mars 2013 : 51e anniversaire du cessez-le-feu, mettant fin à la guerre d'Algérie et des événements de Tunisie et du Maroc : cette date décidée sous la présidence du Général de Gaulle par les accords d'Evian signés le 18 mars 1962 est « *enfin officiellement reconnue et appliquée* ! »
Vos anciens combattants sont encore là, aujourd'hui, pour remplir cette mission avec leur municipalité ! Le culte du souvenir de ces guerres fratricides a également pour but essentiel de nous mettre en garde afin « *d'apprendre à refouler l'agressivité pour savoir vivre en paix* ».

C'est à ce prix que nous éviterons des milliers de morts et des destructions massives que nous pleurons ensuite, quand il est trop tard !

Nous sollicitons nos élus, nos écoles et tous nos concitoyens à honorer par leur présence les cérémonies commémoratives officielles, **19 mars, 8 mai, 18 juin, 11 novembre** pour transmettre ces valeurs du « *plus jamais ça* ! ».

› C'est par l'oubli du pire et l'indifférence que les conflits renaissent !

Côté festif, votre comité F.N.A.C.A. a 20 ans ! Pour marquer l'évènement, la fête inter-villages (méchouï) a eu lieu le **samedi 1er juin.** Un rendez-vous amical « ouvert à tous » pour une journée conviviale en famille. ■

› Contact :
Jean-Claude Haumont,
☎ 06 86 67 27 55

Lissieu solidarité

Le 4 novembre, la "foire d'automne" a remporté un vrai succès ; près de **900 personnes** sont venues visiter les stands.
Chaque année, de nouveaux exposants sont présents, ce qui rend cette manifestation très attrayante.
Des billets de tombola permettent de gagner un bon d'achat de 10 € toutes les heures.
L'entrée est gratuite et les commerces alimentaires proposent des dégustations.

› Contact :
Madeleine Dufournel
☎ 06 22 08 27 54

Club amitiés rencontres

› Connaissez-vous les activités du *Club amitiés rencontres* de Lissieu ?

Cette association a pour but essentiel d'offrir à ses adhérents la possibilité de lutter contre la solitude que peut engendrer une retraite professionnelle récente ou ancienne. Il n'y a aucune limite d'âge.

Les réunions tous les mardis après midi (sans obligation de présence) permettent à chacun et chacune de rencontrer des partenaires pour dialoguer, participer à son jeu favori (cartes, Scrabble, Uno…) et de s'inscrire aux sorties d'un jour proposées par le club, si le cœur lui en dit (exemple : journée "*Jean Ferrat*", casino de Charbonnières, *Les folies du lac,* la Drôme provençale, etc.)

Chaque année, de nombreux repas sont également organisés : un pour fêter les pères et les mères, un autre pour honorer les "80 et 90 ans" ou marquer ensemble des noces d'or, voire même des noces de diamant.

On n'oublie pas le **banquet de fin d'année** et le **loto traditionnel du 11 novembre** qui permet d'alimenter quelque peu les « caisses » du club pour le profit de tous (prise en charge d'une partie des frais de sorties).

Le club se veut aussi "Globe-Trotter" car tous les ans, il donne la faculté à ceux qui le désirent de participer à un petit séjour à l'étranger ou en France.

C'est ainsi que depuis dix ans, on a découvert le Périgord (2003), la Rochelle et l'île de Ré (2004), Peniscola en Espagne (2005), la Toscane (2006), la Lozère (2008), la Corse (2009), le Tyrol (2010), la Costa Brava (2011), le Carnaval de Nice et la fête des citrons (2012), les lacs d'Italie (2013).

C'est pour toutes ces activités, sans doute, que l'on constate avec plaisir la fidélité au club de ses adhérents et ses amis. ■

› Contact :
René Guironnet,
☎ 04 78 47 33 21

Société de chasse

La *Société de chasse* de Lissieu est une association cynégétique qui compte actuellement 29 membres.

Pour l'année 2012-2013, deux nouveaux chasseurs ont intégré notre groupe.

Le samedi 26 janvier, tous les membres étaient conviés à une chasse au sanglier organisée hors de la commune, 20 sociétaires étaient présents. La journée s'est très bien déroulée avec **deux sangliers au tableau,** tous les participants ont été très satisfaits.

Le dimanche 10 mars, s'est tenu notre banquet annuel avec les propriétaires, et, comme chaque année, ce fut une journée très conviviale, avec la traditionnelle tombola et ses nombreux lots donnés par la société Carrefour et par d'autres donateurs membres ou non de la *Société de chasse*.

Le président Lié Baudy ainsi que les sociétaires remercient les donateurs et les participants à cette journée.■

› Contact : Lié Baudy,
☎ 04 78 47 38 37

Lions Club du Val d'Azergues

› Le Lions Club International, une O.N.G. mondialement reconnue

Mais qui sont les Lions ?

Des hommes et des femmes de toutes origines sociales qui s'engagent bénévolement dans des actions humanistes, humanitaires et sociales, sans considération d'ethnie, de religions, de politique.

› Leur devise commune est « NOUS SERVONS ».

Notre club est l'un des 1 250 Lions club en France.

Notre club compte à ce jour **28 membres,** qui, ensemble et individuellement, font au mieux pour honorer notre devise.

Dans le précédent bulletin municipal de Lissieu n°65 de juin 2012, nous vous avions fait part de nos activités au cours de l'année écoulée.

Pour l'exercice en cours, nombre d'entre elles ont été reconduites, et en voici un aperçu ci-dessous :

• La collecte **"chariots bébés" pour les Restos du Cœur,** les 8 et 9 novembre 2012. Encore une grande réussite.

• Participation au **Téléthon.**

• **Prise en charge du coût de l'opération cardiaque d'enfants au Vietnam.**

• **Quête pour les non-voyants.**

• **Financement d'un séjour à Valloire** pour enfants défavorisés.

• Organisation de **"lotos-goûter"** en maison de retraite.

• Le 14/03/2012, mise en place de **la pièce de théâtre « *Couscous aux lardons* »** dont l'intégralité de la recette nette a été versée à l'une de nos œuvres sociales.

› En 2013, nous avons déjà :

• Reconduit nos **deux lotos** en établissement gériatrique.

• **La quête** sur la voie publique.

• **Voté le financement** pour les vacances d'enfants.

• **Participé au financement** de l'action nationale Lions de vaccination contre la rougeole.

• Le 25/03/2013, organisé la représentation de la **pièce de théâtre** « *Boire fumer et conduire vite* » (salle complète). La recette nette va être prochainement remise à l'association *Xuan les enfants de l'avenir*, dont le siège est à Limonest.

• D'ores et déjà est programmé un concert **le 29 juin 2013** à Lissieu au Lissiaco. Nous vous présenterons le groupe « *Beatles Harmony* » (5 musiciens) accompagné par un orchestre de 30 musiciens. Séance ouverte notamment à tous les habitants. Guettez la publicité à venir !

D'autres projets sont en cours, et nous ne manquerons pas d'en parler dans le bulletin à paraître en 2014. ■

› Contact :

François Thévenet,
☎ 06 80 42 99 64
f.thevenet4@numericable.com

Lyon Vinum

Lyon Vinum, association d'amateurs du monde du vin et de la vigne, bat son plein.

Cette année 2012 a été riche en dégustations avec le début de matchs interclubs : **l'association a fini 3e, à seulement 4 points du 1er.**

Venez monter une 2e équipe lissiloise (12 personnes suffisent) et découvrir les nouveaux thèmes 2013 disponibles sur le site.

L'organisation générale n'a pas changé, nous sommes affiliés à la **Fédération Culturelle des Vins de France (F.C.V.F.)** et un support pédagogique nous accompagne à chaque dégustation.

L'objectif est de (re)découvrir vignobles et flacons dans une ambiance conviviale.

Faites vous connaître pour nous aider !

› Contact :

François Galaup, ☎ 06 14 78 19 92
Sylvain Djidi, ☎ 06 13 98 46 38
http://lyonvinum.fr

Amicale des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers de Lissieu - Chasselay - Les Chères et Marcilly d'Azergues organisent leur premier bal du 14 juillet dans leur caserne avec une entrée gratuite. L'occasion de partager avec vous un repas avec une entrée, barbecue, frites et dessert avant de poursuivre sur une soirée dansante. Show pompiers, barbecue, bar et bonne humeur sont prévus le dimanche 14 juillet dès 19h30 où nous vous attendons nombreuses et nombreux à la caserne. ■

› Contact : Mickaël Marchisio,
☎ 06 85 95 81 33

Jeunes Sapeurs-Pompiers
Devenez J.S.P.

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers Monts d'Or Val d'Azergues va terminer sa neuvième année de fonctionnement avec 23 jeunes garçons et filles dont 2 issus de la commune de Lissieu (Guillaume Theriot et Pierre Goudard).
La formation des J.S.P., sur quatre années, est une bonne formation pour devenir sapeur-pompier volontaire. Les jeunes développent des valeurs de solidarité, l'esprit d'équipe, la cohésion et l'entraide, ce qui n'est pas forcément évident pendant l'adolescence.
Cela permet aux jeunes de découvrir les diverses missions de sapeur-pompier de l'intérieur.

› Dès l'âge de 11 ans, vous pouvez participer le vendredi soir de 18h30 à 21h aux activités des Jeunes Sapeurs-Pompiers !

Il faut :
- Être âgé de 11 à 16 ans.
- Fournir une autorisation parentale.
- Un certificat médical d'aptitude physique.

› La formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Elle est axée autour du secours à personne, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. Bien sûr, le sport occupe une grande place dans cette formation.

A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de Jeune Sapeur-Pompier.
Après quatre années de formation, deux J.S.P., Mathias et Anaïs vont passer le B.N.J.S.P. (Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier) en juin 2013 avec des épreuves sportives (natation, saut en hauteur, grimper de corde, course de vitesse, demi-fond, lancé de poids, P.S.S.P. (Parcours Sportif Sapeur-Pompier), des épreuves théoriques sur la culture administrative, l'incendie et les interventions diverses, et enfin des épreuves techniques comme l'incendie, le lot de sauvetage, l'éclairage, les échelles, les nœuds.
Alors, si vous brûlez d'envie de rejoindre une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers contactez nous ! ■

› Contact :
Jeunes Sapeurs-Pompiers
Monts d'Or Val d'Azergues
340 route de Marcilly
Maison des Associations
69380 Civrieux d'Azergues
Jérôme Lefèvre,
☎ 06 18 41 18 11
www.jspmova.fr

A.S.C.M.O.

Association Sportive
et Culturelle des Monts d'Or

A.S.C.M.O.

FORUM DES ASSOCIATIONS,
le samedi 7 septembre, salle des fêtes du LISSIACO de 16h à 18h30. + d'infos : *www.ascmo69.com*

Contacts et lieux d'entraînements

SPORTS

Aïkido enfants, jeunes, adultes
Danièle Godard-Livet, ☎ 06 07 75 03 85
Dojo derrière la mairie - Lissieu

Badminton jeunes et adultes
Martial Micheli, ☎ 06 20 28 49 53
Salle Jean Corbignot - Lissieu

Basket-ball de 6 à 77 ans
Jean-Noël Pinet, ☎ 04 78 47 66 19
Salle Jean Corbignot - Lissieu

Billard (F) jeunes et adultes
Jean-Paul Imbert, ☎ 04 78 91 38 74 - 04 26 19 85 56
Château de Bois Dieu - Lissieu

Boules adultes
Pierre Luneau, ☎ 06 15 77 67 01
Boulodrome de Chasselay

Danse enfants, jeunes, adultes
Anne-Marie Rodriguez, ☎ 06 73 92 75 35
Salle des Tours - 14 rue de l'Église - Lissieu

Escrime jeunes et adultes
Brigitte Nathaniel, ☎ 04 78 47 38 20
Salle Jean Corbignot - Lissieu

Tennis de 5 à 77 ans
Christian Delanoë, ☎ 06 29 40 65 37
Les Favières - Lissieu

Tir à l'arc jeunes et adultes
Patrick Peyrat, ☎ 06 07 38 80 27
Salle Jean Corbignot - Lissieu

Volley + de 16 ans et adultes
Michel Pinet, ☎ 06 34 23 54 45
Salle Jean Corbignot - Lissieu

CULTURE ET LOISIRS

Bibliothèque de 4 à 77 ans et plus
Françoise Comte, ☎ 04 78 35 16 25
Bibliothèque 04 72 54 92 56 (derrière la poste de Lissieu)

Dessin peinture enfants, ados, adultes
Huguette Arrigoni, ☎ 06 11 58 19 83
Rez-de-chaussée 107 RN6 - Lissieu

Photo jeunes et adultes
Michel Bertani, ☎ 06 18 29 72 73
Rez-de-chaussée 107 RN6 - Lissieu

Points comptés jeunes et adultes
Mireille Courbet, ☎ 04 78 47 39 23
Rez-de-chaussée 107 RN6 - Lissieu

Théâtre enfants, jeunes, adultes
Stéphanie Neves, ☎ 06 85 66 91 19
Salle des Tours - 14 rue de l'Église - Lissieu

Sophrologie jeunes et adultes
Patricia Dufresne, ☎ 06 20 24 82 48
Salle des Tours 14 rue de l'Église - Lissieu

Yoga jeunes et adultes
Françoise Lauria, ☎ 04 78 47 69 08
Salle des Tours 14 rue de l'Eglise et club house
de Bois Dieu - Lissieu - Salle des fêtes - Chasselay

L'A.S.C.M.O

› Il y a tout juste un an, *l'A.S.C.M.O.* fêtait ses 50 ans.

Les festivités organisées ont permis aux anciens, aux amis et aux curieux de se retrouver et de constater **la bonne santé de notre association.** Ils ont pu également découvrir et pratiquer l'ensemble des activités que nous proposons. Ce fut l'occasion de remercier et d'avoir une pensée pour tous les bénévoles, dirigeants et animateurs, qui durant **50 ans** se sont investis avec passion et ont donné de leur temps pour qu'aujourd'hui encore *l'A.S.C.M.O.* prospère et propose des **activités sportives et culturelles** très variées.

Remerciement aussi à notre ami **Claude Thion** qui durant 30 ans (l'âge de la salle Jean Corbignot) a "managé" la section tir à l'arc. Claude a créé cette activité et cède la place à une autre équipe. ■

Aïkido

Ouvert à la rentrée 2010 au sein de *l'A.S.C.M.O.*, le club d'aïkido a trouvé son rythme en cette troisième saison de pratique.

Deux enseignants bénévoles (2e Dan et titulaires du brevet fédéral), une femme Danièle et un homme Samuel, assurent les cours : **enfants le mardi (de 18h à 19h) et les cours adultes le jeudi (de 20h à 21h30),** dans le très agréable dojo de Lissieu qui se trouve sous la mairie, à côté de la crèche.

› Des pratiquants motivés

Une vingtaine de pratiquants sont inscrits et relativement assidus (les enfants et les ados sont plus assidus que les adultes !).

› Un club actif

Le club participe chaque année au stage organisé par la Ligue du Lyonnais à Hauteville pour les jeunes : un week-end d'aïkido en pension complète dans de belles installations. Le club participe aussi aux **"jeudis de l'expert"** que le club ami de Villefranche organise un jeudi par mois avec des hauts gradés de la région. Et cette année, l'école de Montvallon nous permet de présenter l'aïkido à deux classes.

Les deux enseignants pratiquent (et enseignent occasionnellement) dans d'autres clubs de la Ligue du Lyonnais et peuvent offrir aux très motivé(e)s de multiples occasions de pratique, de rencontres et de progrès.

Nous avons encore de la place sur les tatamis et nous souhaiterions accueillir plus de femmes pour pratiquer ensemble cet art martial sans compétition (sans groupe de niveau, de poids ou de genre) et tout en subtilité qu'est l'aïkido.

Des cours d'essai sont proposés à celles et ceux que la découverte d'un art martial prônant la non-violence intéresse. Les enseignants étant bénévoles, les cotisations sont modiques : **50€ pour les enfants et 85€ pour les adultes, licences comprises !** ■

Contact :
Danièle Godard-Livet,
☎ 06 07 75 03 85,
danielegodardlivet@gmail.com
et sur les sites :
http://aikido.ascmo69.com
http://www.ffabaikido.fr
http://www.aikido-ffab-ra.org/

Tir à l'arc

La section tir à l'arc de l'A.S.C.M.O. est affiliée à la **Fédération Française de Tir à l'Arc,** référencée auprès de Jeunesse et Sport depuis 1983 et vous offre la possibilité de découvrir et de pratiquer un sport olympique (tant en compétition qu'en loisir) qui développe certaines qualités comme :

- **précision**,
- **concentration,**
- **équilibre,**
- **maîtrise,**
- **passion.**

Nos installations dans la salle Jean Corbignot et le terrain de la Clôtre (en cours de réaménagement) nous permettent la pratique toute l'année dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Vous pouvez découvrir gratuitement notre sport à partir de 10 ans, le matériel de tir est mis à disposition et l'encadrement est assuré sur toutes les plages horaires.

L'initiation pour les débutants se déroule tous les vendredis de 18h30 à 20h30 au gymnase encadré par un initiateur.

Trois autres créneaux horaires sont réservés (au gymnase) à l'entraînement des archers autonomes et compétiteurs :

- Les lundis de 17h à 19h.
- Les jeudis de 18h30 à 20h30 (encadrement par un Diplômé d'Etat).
- Les vendredis de 20h à 22h30.

Le terrain extérieur de La Clôtre est accessible à tout moment aux archers de la section dès lors où celui-ci (autonome) respecte toutes les mesures sécuritaires nécessaires à la pratique de ce sport.

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez nous rencontrer pendant les heures d'entraînement (ci-dessus) ou nous contacter.

Venez rejoindre une section dynamique en plein essor, reconnue sur le plan départemental, régional et national par ses podiums. Consultez notre site Internet pour plus d'informations et parfaire la découverte de ce sport et notre rayonnement. ■

Contact :
Patrick Peyrat, ☎ 06 07 38 80 27
patrick.peyrat@orange.fr
http://lissieu-ta.servhome.org
(mise à jour régulière)

Danse

Un, deux, trois et quatre, cinq et six... voici le pas de base du rock. **Un, deux, trois, quatre, cinq, six...** et celui du paso doble. **Lent, vite vite, lent...** pour le tango. **Quatre et un, deux trois, quatre et un, deux trois...** cette fois, c'est la base du chacha.

Et tant d'autres pas de danse à découvrir pour apprendre à danser la valse, le boogie, le west coast swing, la salsa, la bachatta, le tango argentin...

Nous vous proposons des **cours adultes le jeudi soir pour les débutants, les 2e et 3e année ainsi que des cours le lundi soir réservés aux perfectionnants.**

Nous vous ferons découvrir toutes ces musiques si différentes, standards et latines qui vous feront explorer un monde magique où la convivialité et l'amitié sont toujours au rendez-vous.

N'oublions pas les cours de modern' jazz pour les enfants (7-9 ans) et ados (10-14 ans) qui dansent sur des rythmes de notre temps le vendredi soir. Nous serons présents lors du **FORUM DES ASSOCIATIONS.**

Contact :
Anne-Marie, ☎ 06 73 92 75 35
Elisabeth, ☎ 04 78 47 32 76

Tennis

> Les installations fournies et entretenues par la mairie :

☐ Deux courts de tennis et un club house aux Favières à Lissieu.

> Quelques infos sur l'A.S.C.M.O. tennis saison 2012-2013

94 adhérents (dont 91 licenciés), répartition : **42 jeunes** et **52 adultes.**

> Les cours

Adultes : les mardis et mercredis soir 19h30-21h et samedi matin de 9h30 à 12h30.

Enfants : mini-tennis le mercredi matin 10h-12h et enfants et ados le mercredi après-midi 14h-19h30.

Dispensés par des professeurs diplômés d'Etat : **Isabelle, Franck et Pierre.**

> Compétitions

☐ **Equipes engagées en championnat sénior plus :** une équipe masculine et une équipe féminine en division départementale. Maintien respectif dans leur division.

☐ **Equipe jeune (14-16 ans) engagée en championnat départemental :** deux défaites, une victoire.

☐ **Equipes engagées en championnat sénior :** deux équipes masculines et une équipe féminine en division départementale. La compétition s'est terminée mi-mai 2013.

> Animations

Le week-end de la fête du tennis aura lieu cette année les **22 et 23 juin** avec son tournoi de double mixte, ses animations extra-sportives et son repas du samedi soir !

Les inscriptions pour la saison prochaine sont programmées le 7 et le 14 septembre.

A noter que des inscriptions "été" sont disponibles, n'hésitez pas à nous contacter. ■

Contact :

Christian Delanoë, ☎ 06 29 40 65 37
christian.delanoe@numericable.fr
René Lablanche, ☎ 06 72 25 28 43
rene.lablanche@free.fr

Sophrologie

La sophrologie est une technique progressive qui s'accompagne **de respirations, de mouvements et de visualisations.**

Les séances en groupe permettent de faire une véritable **pause anti-stress et de relaxation** dans la semaine.

Au fil des séances nous apprendrons à nous détendre, **à mieux gérer les maux du quotidien (stress, émotions désagréables, fatigue, troubles du sommeil), à mieux vivre les changements et les évènements importants.**

Elles s'adressent à toutes personnes qui souhaitent retrouver **un mieux-être, prendre un temps pour soi, se poser, se ressourcer, retrouver un équilibre et développer une attitude positive.**

Ce sont des techniques simples, concrètes, que l'on peut reproduire au quotidien facilement.

Elles nous permettent de reprendre contact avec notre corps, notre respiration, nous aident à détendre nos tensions physiques, mentales et émotionnelles…

Je vous donne rendez-vous une fois par semaine aux jours et horaires de votre choix. ■

> Le mardi :

- 14h15 à15h15.

> Le mercredi :

- 17h30 à18h30.
- 18h45 à19h45.
- 20h à 21h.

Contact :

Patricia Dufresne,
☎ 06 20 24 82 48

Yoga

Cette année, une centaine d'adeptes suivent les cours de la section yoga de *l'A.S.C.M.O.* encadrés par Evelyne Félix. Certains(es) ont des années de pratique, d'autres sont néophytes.

> Voici quelques témoignages des pratiquants :

• « Après des années de gymnastique que l'âge rend plus difficile, le yoga s'inscrit dans la continuité pour rester en forme ».

• « Le yoga c'est mon temps à moi, je retrouve grâce aux exercices, souplesse, souffle, voire musculation ».

• « Sur les conseils de mon ostéopathe, j'ai abordé le yoga, depuis je vis très bien ces séances qui me donnent l'impression de "poser mes valises" et me font acquérir souplesse et sérénité ».

• « J'ai choisi le yoga et plus particulièrement le Hatha Yoga (posture et souffle) et j'ai ressenti très rapidement un bénéfice physique. L'effet de la respiration a été plus long à se mettre en place, mais au bout d'une année, je respire mieux en situation de stress ».

• « Les cours d'Evelyne sont très agréables, très partagés, très "sourire" intérieur ».

• « Je note une amélioration de mon sommeil, des tensions dans le dos et au niveau des cervicales ».

• « J'ai abordé le yoga au forum des associations, après un cours d'essai, j'ai testé et le cours et l'enseignante, puis je me suis inscrite et n'ai jamais regretté ».

• « Après un cours, on ressort toujours détendu, plus fort physiquement et mentalement ».

• « Prosaïquement : le prix des cours, une séance d'essai pour tester, et la possibilité de rattraper les séances sont des atouts non négligeables ».

• « Je voulais me ressourcer, le hatha yoga, qui repose sur le souffle (pranayama), les postures (asana) et la

concentration me tentaient. Celui enseigné par Evelyne est complet et progressif et me convient parfaitement ».

• « Pourquoi je me suis lancée ? Parce que le prof guide les mouvements selon notre niveau et pour retrouver le sommeil et éloigner le stress. J'ai appris à gérer ma respiration, à exécuter des postures et à me concentrer, pas le plus simple quand on est débordé et assailli par mille tracas... mais j'y arrive ».

Il serait fastidieux de mentionner tous ces témoignages qui expriment une satisfaction sereine et détendue : objectif atteint ! ■

HORAIRES DES COURS DE YOGA		
Jour	**Horaire**	**Lieu**
Mardi 1	9h à 10h15	Salle sous la mairie de Lissieu (face à la garderie)
Mardi 2	10h30 à 11h45	Salle sous la mairie de Lissieu (face à la garderie)
Mardi 3	19h10 à 20h25	Club house, allée de la Forêt à Lissieu Bois Dieu
Mercredi 1	19h à 20h15	Club house, allée de la Forêt à Lissieu Bois Dieu
Vendredi 1	8h45 à 10h	Salle des sports de Chasselay
Vendredi 2	10h05 à 11h20	Salle des sports de Chasselay

Contact :

A Lissieu :
Françoise Lauria, ☎ 04 78 47 69 08
A Chasselay :
Josiane Gedda, ☎ 04 78 47 64 56
http://yoga.ascmo69.com/fr/index.php

Billard français

L'effectif reste stable avec 38 adhérents pour le présent exercice. Nous disposons de 3 billards chauffés de 2m80.

> La cotisation

La cotisation annuelle pour 2013 est de **110 €,** avec accès aux tables 24 h/24 (chacun a sa clef) sans aucun autre supplément.
Pour les inscriptions en cours d'année, la cotisation est calculée au prorata du nombre de mois restant à courir jusqu'à la prochaine assemblée générale.

> Performances

En dehors de l'activité "loisir", plusieurs joueurs étaient engagés dans des compétitions officielles et y ont obtenu de très bons résultats :

- Finale de district "bande" R2 : Claude Veryser 2e.
- Finale de district "bande" R1 : tir groupé des Lissilois.
  - Denis Perroux 1er.
  - Aimé Broc 2e.
  - Francis Barre 4e.
- Epreuve libre R1 : Michel Favier qualifié pour la finale de district.

> Tournois

Le club a organisé 2 tournois open "3 bandes", épreuves très prisées pour les joueurs "extérieurs" qui viennent volontiers à Lissieu.

> Repas annuel

Fidèle à une longue tradition, le repas annuel a eu lieu le 9 mars au Saint-Romain à Anse. Il regroupait 30 convives (joueurs et épouses) qui ont apprécié la qualité de la table et du lieu.

> Cours

Daniel Abouaf et Michel Favier dispensent chaque semaine leurs précieux conseils pour débuter ou se perfectionner.
Le billard français regroupe plusieurs spécialités : libre, cadre, bande, 3 bandes. Il y en a certainement une pour vous. Venez essayer gracieusement. Nous vous montrerons comment faire un rétro, un coulé, un massé. Il y aura toujours un joueur pour vous guider ou vous enseigner les rudiments.
Nous sommes tous des bénévoles au service de notre passion.
Nous vous attendons au château du Bois Dieu l'après-midi.
Prévenez-nous pour un premier rendez-vous. ■

Contact :

Jean-Paul Imbert, ☎ 04 78 91 38 74

Bibliothèque

- **L'informatisation** est pratiquement terminée. Tous les livres sont répertoriés dans l'ordinateur et classés par catégorie ce qui simplifie leur recherche. Les adhérents le sont également et les petites fiches vont disparaître progressivement.
- La bibliothèque accueille **petits et grands.**
- **La cotisation** est familiale et s'élève toujours à 20 € pour l'année.
- Les livres sont renouvelés fréquemment et achetés chaque mois en fonction des nouveautés et à la demande des lecteurs.

Une ambiance d'échange et de convivialité s'est établie entre lecteurs et bénévoles.

> Horaires

- Mardi de 16h à 18h.
- Mercredi de 10h à 12h.
- Samedi de 10h à 12h.

Contact :

Les Bouleaux, derrière la Poste
☎ 04 72 54 92 56,
(aux heures d'ouverture)
Françoise Comte,
☎ 04 78 35 16 25

Dessin peinture

Toutes les semaines, on se livre au plaisir de l'harmonie des couleurs, des nuances, des valeurs, en manipulant les pinceaux, la peinture acrylique, les pastels secs, les pastels à l'huile, l'aquarelle, la perspective, l'huile... sur de nombreux supports. **Les sujets peuvent être figuratifs ou abstraits.**

Chaque participant (débutant ou confirmé) peut exprimer sa sensibilité et son imaginaire propre. Les thèmes proposés peuvent aller de la figuration (portrait, nature morte…) à l'abstraction, en passant par l'étude du modèle vivant.

Des cours qui "ouvrent l'œil". Une façon particulière de se laisser porter par ce qui jaillit de l'intérieur et d'aller traquer la créativité. Mais aussi un retour sur soi qui occasionne la prise de conscience. Il permet de prendre contact avec des matériaux, des techniques et des styles, dans le respect des règles accompagné de nos formateurs : **Guylaine et Catherine.**

Ce qui compte ce n'est pas de donner des "trucs" et des techniques pour donner l'illusion d'un beau résultat, comme on vous le propose souvent par des slogans ou démonstrations. L'objectif est essentiellement d'apprendre à suivre une démarche qui amènera un bon résultat.

Apprendre à être peintre c'est vouloir comprendre et maîtriser toutes les

étapes que l'on doit franchir, même en amateur, pour la bonne réalisation d'un tableau.

Une activité intense et riche en expériences. Longue vie à cette pratique et bon vent.

Venez nombreux nous retrouver le **lundi, ou le mardi ou encore le jeudi** dans une ambiance chaleureuse.

Contact :
Huguette Arrigoni, ☎ 06 11 58 19 83

Théâtre

Chez ***Mots d'Or et Compagnie*** vous apprendrez à donner de vous-même, vous apprendrez à aller chercher au fond de vous cette petite étincelle merveilleuse, ce grain de bonheur qui fait du théâtre et de la comédie un monde d'une richesse inouïe. **Hervé Hartmann,** comédien et metteur en scène professionnel, vous fait découvrir cet univers fabuleux grâce à des exercices ludiques, des exercices d'improvisation où le corps, la pensée, l'imaginaire, la parole et l'espace prennent une dimension que vous ne soupçonniez pas. Le théâtre, c'est apprendre à mieux se connaître. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, on ne se cache pas derrière un personnage, nous l'incarnons, nous lui donnons

notre corps, notre voix et, au travers de nous, il va vivre.

Une partie de l'année est consacrée au montage d'une pièce durant laquelle nous prenons plaisir à donner au public tout ce que nous avons appris tout au long de l'année.

Comme vous l'aurez deviné, l'imaginaire n'a pas de limite : *Mots d'Or et Compagnie* propose des cours aux adultes comme aux enfants. La joie et l'amitié sont toujours au rendez-vous, alors, n'hésitez plus. Venez nous rejoindre. **Les premières inscriptions** pourront avoir lieu lors du forum des associations en septembre. ■

Visitez également le site de l'*A.S.C.M.O.* section théâtre.

Contact :
Stéphanie Neves, ☎ 06 85 66 91 19
www.theatre.ascmo69.com

Club photo

Cette saison 2012-2013 s'est placée pour le *Club photo* sous le signe du renouvellement. Renouvellement du bureau avec le retrait pour raisons professionnelles du président Jean-Luc Pitaval qui a laissé sa place à **Michel Bertani,** renouvellement pédagogique avec un enchainement très construit de cours sur la photo numérique proposé par Richard Duquenne et renouvellement du matériel avec le remplacement du matériel de studio (flashs, boîtes à lumière...) par un équipement plus moderne et plus performant.

> La formule du club reste la même !

• Une réunion bi-mensuelle le vendredi soir qui mixe apports de connaissances sur un thème de la photo, exercices pratiques et échanges sur les expériences des photographes.

• Suivi d'un atelier ou d'une sortie le samedi : travail en studio, labo, sortie nature ou évènements, ou visite d'une expo.

• Des interventions en direction de manifestations ou de spectacles. Le club propose ainsi à certaines associations un partenariat avec prises de vue et mise à disposition de tirages de qualité, par exemple cette année : *La course des neuf clochers*, le centre de secours et d'incendie de Lissieu (les photos à la base du calendrier des pompiers 2013), le Noël du comité d'entreprise d'une clinique, le gala de fin d'année d'une école de danse.

• Le club facilite l'accréditation des adhérents volontaires pour des manifestations sportives ou culturelles : la biennale de Lyon, la course de côte de Limonest.

> Une sortie par an

Le club organise chaque année une sortie de week-end, 48h de dépaysement en toute convivialité autour d'une région : cette année, c'est le Clunisois, visite patrimoine et vignoble en compagnie d'un photographe professionnel.

Nous sommes particulièrement fiers cette année d'avoir permis à un noyau de nos adhérents de devenir des véritables spécialistes du studio grâce au nouveau matériel et aux conseils avisés de nos animateurs. Ajoutons la participation gracieuse de charmantes - et patientes - modèles, voici les ingrédients de bonnes séances de shooting.

Et puis cette recherche de nos animateurs, rompus aux derniers développements du numérique, d'explorer cependant les procédés anciens de prise de vue et de développement argentique : procédé Van Dyke, photographie au collodion humide, sténopé.

Le club s'est choisi cette année un thème de travail qui va orienter les recherches de chaque participant. Cela pourrait déboucher sur un diaporama et une exposition à l'automne 2013. Il s'agit de **l'eau sous toutes ses formes et dans tous ses états.**

Le club est désormais plus visible sur le net avec un site *www.objectif-photo.fr* qui donne l'actualité de la photo et de notre club, c'est aussi un lieu ressources sur des sujets techniques ou artistiques.

Le club sera présent au FORUM DES ASSOCIATIONS. ■

Contact :
Michel Bertani,
☎ 06 18 29 72 73
photolissieu@gmail.com
www.objectif-photo.fr

pub

État civil 2012-2013

Naissances

LEDOUX Lola	le 15 mai 2012
WALTER-MARTIN Alice	le 16 mai 2012
RAVET Néo	le 18 mai 2012
AKANDA Assi	le 24 mai2012
FRENGUIAN Justine	le 5 juin 2012
ROUSSEL Clément	le 6 juin 2012
BELOT Augustin	le 7 juin 2012
ÇELIK Chloé	le 12 juin 2012
PUGGIONI Louis	le 27 juillet 2012
MORELLON Énora	le 20 août 2012
DEUSEBIS Amaury	le 2 septembre 2012
ROUZET Elodie	le 11 septembre 2012
OUFKIR Bilal	le 17 septembre 2012
MERVEILLE Hugo	le 24 septembre 2012
CHERIF Hédi	le 26 septembre 2012
SOLER Jeamy	le 28 septembre 2012
DAMLIJ Louane	le 1 octobre 2012
CARAYON Antoine	le 13 novembre 2012
MATHIS Jade	le 30 novembre 2012
NIZARD Alaric	le 18 décembre 2012
CHAPELLIER DEBALME Luc	le 12 février 2013
HANGARD Léonore	le 17 mars 2013
AVRAIN Thomas	le 1 avril 2013
KUHN Mathis	le 6 avril 2013
SAUVAGE HENNEBELLE Ethen	le 11 avril 2013
CHATELLIER Lise	le 15 avril 2013
GALAUP Amandine	le 29 avril 2013

Mariages

- Ségolène BALOCCO et Florent METRAL-CHARVET, le 23 juin 2012
- Nastasia CIERECH et Fabien QUÉNEL, le 14 juillet 2012
- Sonia ALIBERT et Alexis KOZLOWSKI, le 20 juillet 2012
- Anne-Charlotte BILLIAN et Jérôme LECHAT, le 25 août 2012
- Séverine POUILLEY et Yann RITTER, le 1er septembre 2012

- Yvette BRETOGNE et Gérard DENANCY, le 1er septembre 2012
- Stéphanie PAROT et Nicolas TRALONGO, 17 novembre 2012
- Agnès TOUSSAINT et Daniel ABOUAF, le 7 mai 2013

Décès

STORACE Carmen	le 31 janvier 2012
BELLO Hélène, épouse DUCAT	le 2 mai 2012
BENOIT Françoise, épouse ASSANT	le 21 mai 2012
GOURDY Pierre	le 1er juillet 2012
CHARMILLON Marie Antoinette, épouse MUSY	le 4 août 2012
FERREIRA Joaquim	le 13 novembre 2012
DESBROSSE Georges	le 21 novembre 2012
VELLAR Roberto	le 27 novembre 2012
LARGE Louis	le 1er février 2013
PERDRIX Henri-Jean	le 26 mars 2013
DANTHONY Gabriel	le 4 avril 2013
PERRIN FAVIER Annie	le 20 avril 2013

Rentrée 2013

Calendrier des fêtes

SEPTEMBRE 2013

• **Samedi 7, à partir de 16h :**
Forum des associations, Lissiaco

• **Samedi 14, à partir de 18h :**
Lancement de la saison culturelle, Lissiaco

• **Dimanche 22, toute la journée :**
Vide-grenier organisé par *l'A.P.E. de Montvallon,* parc de Montvallon

OCTOBRE 2013

• **Du dimanche 13 au vendredi 18 : Bourse aux vêtements** organisée par *l'Association des familles,* Lissiaco

NOVEMBRE 2013

• **Lundi 11, à 14h :**
Loto organisé par le *Club amitiés rencontres,* salle Jean Corbignot

• **Vendredi 15, à 19h :**
Assemblée générale de l'*A.S.C.M.O.,* Lissiaco

• **Dimanche 17, à 9h30 :**
Bourse aux jouets organisée par *l'A.P.E. de Montvallon,* salle Jean Corbignot

• **Dimanche 17, à l'aube :**
Boudin organisé par *l'A.S.C.M.O. section volley,* devant les Tours

DÉCEMBRE 2013

• **Vendredi 6, à 18h :**
Défilé aux lampions organisé par *l'A.P.E. de Montvallon,* place des Bouleaux

JANVIER 2014

• **Samedi 11, à 19h :**
Vœux du maire de Lissieu organisés par la municipalité, Lissiaco

La France

Le pays aux 400 000 normes

› 400 000 c'est le "stock de normes" qui écrasent les collectivités. « *C'est beaucoup de temps perdu et d'argent gaspillé* » !

› Quelques exemples

• **Le mouvement sportif est le plus grand émetteur de normes en tout genre.**
La Fédération internationale de basket a décidé en 2008 que la ligne des trois points (celle où se place le basketteur quand il tente de marquer un panier qui rapportera trois points à son équipe) devra être éloignée à 6,75 mètres du panier pour les compétitions professionnelles dès la saison 2010-2011 et à tous les niveaux pour la saison 2012-2013, contre 6,25 mètres précédemment. Ce recul de 50 centimètres est intéressant sur le plan sportif, car il rend le tir à trois points plus difficile. Mais il impose de refaire les marquages au sol. Au niveau national, 4 433 salles de basket sont concernées par cette norme dont celle de Lissieu.

• **La norme "saucisses, œufs durs, nuages" dans les cantines.**
Le décret et l'arrêté du 30 septembre 2011 prescrivent aux cantines scolaires des exigences sur la diversité des plats servis, sur le service de l'eau, du pain, du sel et des sauces ainsi que sur les tailles des portions d'aliments !

• **Les normes sismiques "là où la terre n'a jamais tremblé".**
Depuis le 1er mai 2011, une nouvelle réglementation antisismique s'applique aux nouvelles constructions dans des zones qui n'ont jamais connu de secousses !

C'est dans un esprit d'économie et de rationalisation que le projet de réhabilitation de la mairie de Lissieu ne comporte pas d'ascenseur. Le Public à Mobilité Réduite et les valides auront accès sans restriction aux services publics qui seront de plain pied.

Année scolaire 2013-2014

Vacances scolaires

› Calendrier prévisionnel des vacances scolaires 2013/2014.
Rentrée des classes le mardi 3 septembre 2013 pour les écoles de Lissieu.

Toussaint	Fin des cours : vendredi 18 octobre 2013 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2013
Noël	Fin des cours : vendredi 20 décembre 2013 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2014
Hiver	Fin des cours : vendredi 28 février 2014 Reprise des cours : lundi 17 mars 2014
Printemps	Fin des cours : vendredi 25 avril 2014 Reprise des cours : lundi 12 mai 2014
Été	à partir du vendredi 4 juillet 2014 au soir

ZONE A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, **Lyon,** Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.

ONLYMOOV'
Facilitez-vous la ville

Onlymoov' est un service du Grand Lyon destiné aux Grands Lyonnais pour faciliter leurs déplacements.

Il s'appuie sur le poste central de régulation du trafic CRITER basé dans les locaux de l'Hôtel de communauté du Grand Lyon.

> Des informations trafic accessibles à tout moment

• Des flashs radios

Recevez l'information en direct, grâce aux interventions de nos opérateurs auprès des radios partenaires d'Onlymoov '.
Un flash toutes les 20 minutes en heures de pointe vous permet d'adapter votre déplacement, et d'anticiper les perturbations pendant votre déplacement.
Retrouvez-nous sur Radio Scoop, Lyon Première, Impact FM, Radio Pluriel, Radio Espace, RCF chaque jour du lundi au vendredi !

• Un service d'alerte

Le service d'alerte par mail et SMS permet de recevoir sur votre mobile des informations sur les évènements perturbants la circulation : accident, travaux, fermeture tunnels...

• Un numéro vert

Consultez l'état du trafic par un appel au **0 800 15 30 50 (numéro vert)** et obtenez une synthèse des conditions de circulation. Le serveur vocal est accessible gratuitement depuis un téléphone fixe. Il est mis à jour de 7h à 19h30 du lundi au vendredi.

Le Grand Lyon - Lissieu

Le covoiturage sur la commune

Le Grand Lyon a mis en place un outil innovant de covoiturage à destination des salariés des zones d'entreprises du Grand Lyon afin de proposer à tous une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle pour les déplacements domicile-travail. Le choix a été fait de mutualiser les efforts à l'échelle de l'agglomération en confiant la réalisation d'un outil covoiturage à un prestataire unique : La Roue Verte. Ainsi, tous les salariés des zones d'entreprises du Grand Lyon qui s'inscrivent sur les sites alimentent une base de données unique permettant ainsi de limiter l'éclatement des demandes. Dans un contexte actuel marqué par une augmentation des prix du carburant, une baisse du pouvoir d'achat et une volonté collective d'agir pour l'environnement, le covoiturage est une solution qu'il convient de développer et d'encourager.
Celui-ci s'insère dans le cadre du plan d'actions des P.D.I.E. (déplacements en entreprise) : il fait partie des solutions qui peuvent être mises en place sur une zone d'activité. *www.covoiturage-grandlyon.com*

• Deux aires de stationnement à Lissieu :
le parking de la gare de Dommartin-Lissieu,
le parking de la salle Jean Corbignot *(derrière la mairie).*

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
INSTALLATIONS et DEPANNAGES

Ets. JURY & Fils
E.U.R.L.
Professionnel Gaz

13, chemin Ferrand
69370 Saint Didier au Mont d'Or
téléphone 04 78 35 83 24
portable 06 30 23 37 25
serge.jury@wanadoo.fr

BERNARD
CERAMICS

GRÈS
PIERRES
MOSAÏQUES
SALLES DE BAINS

non-stop le samedi de 8 h à 18 h

azulej
PATRICIA URQUIOLA
POUR **MUTINA**

©YELLOWDOLL

45. François Mermet 69160 Tassin la Demi-Lune | 04 78 34 15 16 |
www.bernard-ceramics.com | ouvert du lundi au samedi

Christian Gros et son équipe vous accueillent chez :

VivaL

LISSIEU
N6 - 69380
04 37 50 39 66

Proximité - Qualité - Service

- Produits **Casino**
- Large assortiment **fruits et légumes**
- Rayon **fromagerie**
- Large assortiment **vins et spiritueux**
- Offre **épicerie** complète
- Produits du **terroir**
- Dépôt de **pain**
- NOUVEAU : **Rayon BIO**

Ouverture
7h00 à 19h30
Dimanche de 8h00 à 12h30
Toute l'année - parking assuré

© Liber Mundi - crédits photos : Liber Mundi - 04/2012